

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif
PARTIE A**

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	CCI
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Champagne-Ardenne 2014-2020
Version	2019.0
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	25 sept. 2020

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE	1
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	5
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.....	5
3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	8
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	8
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	13
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a	13
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b	16
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3a	19
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3d	22
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2a	25
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2c	27
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4a	29
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4c	32
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 5b	35
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6d	37
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 4e	39
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 6e	41
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 9b	43
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 6 / 10iii.....	46
1.1. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ	47
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 6 / 10iii	48
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 6	50
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 6 / 10iv.....	51
1.2. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ	52
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 6 / 10iv.....	53
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 6	55
Tableau 2B : Indicateurs de résultat pour l'IEJ par axe prioritaire ou partie d'axe prioritaire (article 19, paragraphe 3, et annexes I et II du règlement FSE) - 7 / 8ii	56
1.3. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ	58
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 8ii	59
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7	60
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8	61
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 9	62
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 9	63
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises	64

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance.....	65
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	67
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme	67
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]	68
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé.....	73
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE).....	75
Tableau 11: Allocation de ressources de l'IEJ aux jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles.....	76
4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS.....	77
5. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES.....	79
6 PROBLÈMES ENTRAUVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	83
7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS.....	87
8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS	88
9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE	89
10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013]	91
10.1. Grands projets	91
10.2. Plans d'action communs.....	94
11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	97
11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	97
11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	97
11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	98
11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	98
11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme.....	98
12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013	99
12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations.....	99
12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication	101
13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement).....	102
14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	103
14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel	103

14.2.	Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds	103
14.3.	Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales	103
14.4.	Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes 103	
14.5.	Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant	104
14.6.	Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées.....	104
15.	INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	105
16.	CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement)	106
17.	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013]	107
18.	INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [article 19, paragraphes 4 et 6, du règlement (UE) n° 1304/2013 (le cas échéant)]	108
	Documents.....	109
	Résultats de la dernière validation	110

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

Conformément aux articles 50-1 et 111-1 du Règlement (UE) n°1303/2013 du 17 décembre 2013, le présent rapport annuel porte sur la mise en œuvre du programme au cours de l'exercice 2019. Ce rapport a été adopté par le Comité de suivi le 25 septembre 2020.

La quasi-totalité des axes du PO FEDER/FSE/IEJ 2014-2020 Champagne-Ardenne a fait l'objet de programmation durant l'année 2019.

L'axe 1 (FEDER) vise à soutenir les projets de recherche, d'innovation et de compétitivité des entreprises. Il est doté d'une enveloppe FEDER de 83,7 millions d'euros. Depuis le début de la programmation, 482 dossiers ont été programmés pour un montant total de 58,65 millions d'euros. Le taux de programmation sur cet axe s'élève à 70,11% à la fin de l'année 2019.

L'axe 2 (FEDER) vise à soutenir les projets d'infrastructures THD et le développement des usages du numérique. Il est doté d'une enveloppe FEDER de 21,98 millions d'euros. 12 dossiers ont été programmés en 2019 pour un montant total de 17,21 millions d'euros (21 dossiers ; 19,162 M€ en cumulé). Le taux de programmation sur cet axe s'élève à 87,16% à la fin de l'année 2019.

L'axe 3 (FEDER) vise à soutenir la transition énergétique en Champagne-Ardenne (production et gestion d'énergies renouvelables innovantes; réduction de la consommation énergétique des bâtiments). Il est doté d'une enveloppe FEDER de 29,12 millions d'euros. En 2019, 46 dossiers ont été programmés pour un montant total de 16,04 millions d'euros. Le taux de programmation sur cet axe s'élève à 66,10% à la fin de l'année 2019 (55 dossiers ; 19,250 M€ en cumulé).

L'axe 4 (FEDER) vise à soutenir à préserver les ressources et lutter contre les risques d'inondation. Il est doté d'une enveloppe FEDER de 13,8 millions d'euros. En 2019, 25 dossiers ont été programmés pour un montant total de 1,113 millions d'euros. Le taux de programmation sur cet axe s'élève à 79,55% à la fin de l'année 2019. (119 dossiers ; 10,98M€ en cumulé).

L'axe 5 (FEDER) vise à soutenir les projets de développement et l'aménagement durable des territoires urbains. Il est doté d'une enveloppe FEDER de 26,6 millions d'euros. En 2019, 19 dossiers ont été programmés pour un montant total de 6,43 millions d'euros. Le taux de programmation sur cet axe s'élève à 62,34% à la fin de l'année 2019 (38 dossiers ; 16,59€ en cumulé).

L'axe 6 (FSE) vise à développer les compétences et les qualifications. Il est doté d'une enveloppe FSE de 29,85 M€. 9 nouveaux dossiers ont été programmés en 2019 pour un montant de 11,18 M€. Le taux de programmation FSE s'élève à 92,09% à la fin de l'année 2019.

L'axe 7 (FSE/IEJ) vise à intégrer les jeunes sans emploi, qui ne suivent ni études ni formation, dans le marché du travail. Il est doté d'une enveloppe FSE/IEJ de 18,61 M€. 6 nouveaux dossiers ont été programmés en 2019 pour un montant de 3,18 M€. Le taux de programmation FSE/IEJ s'élève à 92,03% à la fin de l'année 2019.

Les axes 8 (FEDER) et 9 (FSE) correspondent à l'assistance technique. Ils sont dotés respectivement d'une enveloppe de 6,35 M€ (FEDER) et 1,58 M€ (FSE). Aucun nouveau dossier n'a été programmé sur ces axes en 2019. Le taux de programmation s'élève à 17,19% pour l'axe 8 et à 20,16% pour l'axe 9 à la fin de l'année 2019.

Au 31/12/2019, 816 dossiers ont été programmés. Le montant UE programmé s'élève à 170,7 millions d'euros. 5 comités de programmation ont eu lieu. Le taux de programmation total fin 2019 s'élève à 73,69 %.

Le PO a fait l'objet de modifications, approuvées par le Comité de suivi (consultation écrite du 24 octobre 2019 et comité du 27 novembre 2019) puis adoptées par la Commission européenne le 19 décembre 2019. Ces modifications portaient sur :

- la modification de la maquette financière, des indicateurs et du cadre de performance suite à l'abondement supplémentaire IEJ de 377 508 €,

- le transfert de la réserve de performance de l'axe 3 (1 810 880 €) vers l'axe 5 suite à la revue de performance des programmes opérationnels.

En 2019, 2 comités régionaux de programmation et 1 comité de suivi (27 novembre 2019) ont été tenus en présentiel. 3 consultations écrites du comité régional de programmation ont été organisées. 2 consultations écrites du comité de suivi ont été lancées en juin et octobre 2019 portant sur l'approbation du RAMO 2018 et les modifications apportées au Programme Opérationnel FEDER-FSE-IEJ 2014-2020 Champagne-Ardenne mentionnées ci-dessus. A noter que les 26 et 27 novembre 2019, 2 réunions techniques et des visites ont été organisées à l'intention de nos correspondants de la Commission.

Concernant les demandes de paiement, 5 vagues d'appels de fonds ont été réalisées en mars, avril, septembre, novembre et décembre. En cumul sur la programmation, le montant des dépenses éligibles produites est de :

- 157 003 859 € de dépenses certifiées au titre du FEDER ;

- 17 607 499 € de dépenses certifiées au titre du FSE;

- 21 928 785 € de dépenses certifiées au titre de l'IEJ ;

- soit un total de 196 540 143 € de dépenses certifiées.

Concernant les indicateurs FSE/IEJ, les données renseignées dans ce RAMO incluent, comme l'année dernière, des données sur des opérations en cours, ce qui n'était pas possible auparavant. Ce RAMO se base donc sur :

- les données renseignées dans Synergie pour les années 2015, 2016 et une partie de 2017 ;
- les données renseignées dans Viziaprog pour une partie de 2017, 2018 et 2019 (Viziaprog a en effet été déployé en 2018 et prévoyait un rattrapage à partir de mai 2017).

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	Renforcer le développement économique de la région Champagne-Ardenne par le soutien à la recherche, l'innovation et la compétitivité des entreprises	<p>En cumulé depuis le début de programmation: OT 01 (43,06 M€), 302 dossiers programmés pour 36,6 M€, soit 85 % de l'OT. OT 03 (40,6M€), 180 dossiers programmés pour 22,05 M€, soit 54,31% de l'OT.</p> <p>Concernant l'OS 1.1, en 2019 le montant programmé est de 6 043 301€, soit un taux de programmation de 18,20%. Au titre de la recherche publique: 2 767 697€ programmés: 42 dossiers pour 2 544 262€, 1 équipement de recherche pour 155 935€. 1 projet récurrent de sensibilisation à la culture scientifique (CSTI) pour 67 500€. Au titre de la R&D et de l'innovation en entreprise: 3 275 603,79 € programmés dont : 1 142 157 € pour 6 dossiers (R&D individuelle), 2 133 446,79€ pour 10 dossiers projets collaboratifs (recherche industrielle, développement expérimental et secteurs S3).</p> <p>Concernant l'OS 1.2: 2 opérations programmées pour 2 667 757,6€, dont une sur l'action «développement de transfert de technologie» pour 1 315 000€. La 2e dans le cadre de l'action «soutien technique et financier pour la création et l'accueil/Incubation d'entreprises innovantes» pour 1 352 757,66€.</p> <p>Concernant l'OS 1.3: 2 opérations programmées sur l'action «Accompagnement à la création/reprise d'entreprises» pour 199 777,61€. 2 actions de marketing territorial financées en 2019 pour 441 284€.</p> <p>Dispositif «Offre d'hébergement et foncier» : 1 projet d'aménagement d'une zone d'activités programmé en 2019 pour 1 823 300€.</p> <p>Dispositif «Ingénierie Financière», 1 dossier programmé au profit d'Initiative pour 75 000 €, visant à abonder le fonds de prêt d'honneur</p> <p>O.S 1.4 : 53 dossiers programmés en 2019 pour 6 793 329€ dont 2 dossiers «structuration des filières» pour 166 940€, 3 dossiers International PME pour 608 214€ et 48 dossiers d'investissement des PME pour 6018174.9€</p>
2	Renforcer le développement de la société numérique en Champagne-Ardenne	<p>OT 02 (TIC-21,98 M€), 12 dossiers programmés pour un montant de 17 205 516,58 € pour l'année 2019.</p> <p>En cumulé, le taux de programmation de l'axe est de 87,16%(140,19% sur l'OS 2.2 «usages du numérique» et 71,83% sur l'OS 2.1 «THD»).</p> <p>Pour rappel, la parution tardive de la réglementation THD en matière d'aides d'Etat, couplée au délai de procédure induit par le lancement de la DSP RIP Grand Est, et la complexité du dossier au</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>regard de la réglementation, avait rendue impossible toute programmation en 2018. L'AG a procédé à la modification des indicateurs afin de satisfaire à la condition ex ante G7 los de la consultation du Comité de suivi de novembre 2017 et un nouvel indicateur de résultat a été créé, à la demande de la Commission (validé par le Comité de suivi de juin 2018). Enfin, les indicateurs de réalisation et financiers du cadre de performance ont fait l'objet de modification au second semestre 2018 : introduction d'une étape clé de mise en œuvre et révision de la cible 2018 de l'indicateur financier. Ces évolutions du PO ont été approuvées par la Commission en date du 19 décembre 2018 (PO V5.2).</p> <p>Suite à cela, 2 dossiers ont pu être programmés en 2019 sur la PI02a (CD10 MED pour un montant de 1 434 781,04€ et THD Grand EST pour un montant de 10 767 887€) et 10 dossiers sur la PI04c pour un montant de 5 002 848€.</p>
3	Soutenir la transition énergétique de la Champagne-Ardenne	<p>OT 04 (ENR/Rénovation thermique-29,125 M€), 46 dossiers programmés en 2019 pour un montant de 16 039 179 €. En cumulé, le taux de programmation de l'axe 3 est de 66,10%, soit 19,25M€, (163,36 % pour la PI04a "énergie" et 35,32% pour la PIO4c "rénovation thermique")</p> <p>1 AAP de l'Ademe en 2018 : 31 projets de méthanisation en Ch-A, soutenus par le FEDER, cofinancés par l'Ademe ou la Région et programmés en 2019, pour un montant total de 9,33M€ FEDER. Il est relancé en 2020, la clôture des candidatures a lieu mi-mai, avec a minima la même attente au niveau des financements FEDER, programmables fin 2020 et début 2021. Par ailleurs, un projet de réseau de chaleur d'une unité de valorisation énergétique porté par la société Valaubia (coût total de l'opération 3,4M €) a été instruit en 2019 pour un montant FEDER 1 549 346,4€.</p> <p>Bâtiments publics : un AMI a été publié en 2017 en direction des 4 Conseils départementaux et du Conseil régional, bénéficiaires exclusifs jusqu'à la modification du PO de 2018 (ouverture à l'ensemble des porteurs publics). Un nouvel AMI a été publié en juillet 2018. Un projet déposé par le CD51 pour la construction d'un collège passif a été programmé pour 351 162,30 € ainsi qu'un projet concernant un centre communal d'action sociale pour 180 022,44€ FEDER. De nouveaux projets émergent en 2020.</p> <p>HLM AAP « rénovation du parc social des organismes HLM », 12 bailleurs sociaux ont déposé 72 dossiers en vue de travaux d'amélioration énergétique de 12 304 logements sur le territoire. 8 dossiers ont été programmés en 2019 pour un montant de 2,7 M€. 11 dossiers seront programmés d'ici fin 2020.</p> <p>Logements privés: Pas de programmation en 2019. Une réaffectation des crédits (3M€) est prévue</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
4	Préserver les ressources et lutter contre les risques d'inondations	<p>Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.</p> <p>dans le cadre du remaquetage</p> <p>AXE 4 : (Biodiversité, inondations) 25 dossiers pour 1,113 M€ en 2019</p> <p>OT 05 (aléa inondation) : pas de programmation en 2019, donc toujours 4 opérations pour 5M€ et 63,56 % de programmé. Les opérations proviennent essentiellement des PAPI (programmes d'action de prévention contre les inondations) Marne et Vallage, Meuse, Seine Troyenne, qui accusent un certain retard depuis le début de la programmation du notamment à des évolutions institutionnelles. Le projet d'investissement HEBMA porté par l'EPAMA est toujours en instruction du côté de l'Etat. Fin 2019 2 opérations ont été déposées: un programme d'étude sur le pays Sedanais (préalable à des travaux d'endiguement importants) pour 457Keuros et un projet d'installation de stations hydrographique pour un montant de 53Keuros. Une 15aine de projets sont attendus pour fin 2020 début 2021.</p> <p>OT 06 (patrimoine naturel) : En 2019, 25 dossiers pour un montant de 1 137 629€. En cumulé, 115 dossiers programmés pour 5,9M €, soit 101.3 % de l'OT.</p> <p>Concernant les dossiers biodiversité, déposés au fil de l'eau, il s'agit d'opérations liées à la connaissance, la préservation, la restauration et la gestion du patrimoine naturel. Ils sont liés à l'entretien d'habitats ou d'espèces dans le cadre de sites Natura 2000. Il peut aussi s'agir d'animation de sites classés dans le but d'améliorer la connaissance naturaliste et l'accueil du public pour développer le tourisme de nature.</p>
5	Accompagner le développement et l'aménagement durable des territoires urbains	<p>19 dossiers ont été programmés en 2019 pour 6,4 millions d'euros ; soit un total de 38 dossiers programmés depuis 2017 pour 16,6 millions d'euros, représentant 62,34% de l'axe.</p> <p>OT 4 ; OS 5.1 : 1 projet programmé en 2019 pour un montant de 584 027 € dans le cadre du dispositif 5.1.1-SA 1 « Pôle d'échanges multimodaux » (PEM). En cumulé, le montant programmé est de 4 528 921 € représentant 76,57% de l'enveloppe allouée à l'OS 5.1.</p> <p>OT 6 ; OS 5.2 : 5 projets programmés en 2019 pour un montant de 927 632 €. En cumulé, 9 dossiers sont programmés pour un montant total de 1 875 366€ représentant 31,71% de l'enveloppe de l'OS 5.2.</p> <p>1 projet a été sélectionné par l'organisme intermédiaire Châlons Agglo, 1 par la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine, 1 par la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise et 2 par la Communauté de Communes des Portes du Pays Rethélois.</p> <p>OT 9 ; OS 5.3 : 13 dossiers programmés en 2019 pour un montant de 4 919 269 €. En cumulé, 24 dossiers ont été programmés pour un montant total de 10 189 482 € représentant un taux de 68,90%</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>de l'enveloppe de l'OS 5.3;</p> <p>L'ensemble de ces projets se situe dans les Quartiers Prioritaires de la Ville ou en zone de territoire vécu (critère d'éligibilité) et concernent notamment la construction ou la réhabilitation de bâtiments sportifs, socio-culturels et commerciaux ainsi que la requalification urbaine.</p> <p>A noter que le respect du système de gestion de chaque organisme intermédiaire, qui prévoit l'analyse de l'éligibilité des opérations, des porteurs de projet ainsi que la sélection des opérations via un comité de sélection réuni à leur niveau, peut parfois ralentir le rythme de programmation.</p>
6	Développer les compétences et les qualifications	<p>Pour l'OT 10, 63 dossiers ont été programmés au total, dont 9 en 2019, pour un montant FSE total de 27,49 M€, dont 11,18 M€ en 2019. Le taux de programmation FSE s'élève à 92,09% à la fin de l'année 2019.</p> <p>Sur la PI 10.III, les opérations suivantes ont été programmées en 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme régional de formation - actions préparatoires (PRF 2019 et reconduction du PRF 2018, 2 opérations) : ces dossiers comprennent les actions « Remise à niveau à visée professionnelle » et « Confirmation et validation du parcours professionnel », qui visent à préparer l'entrée dans un processus de qualification. • Programme régional de formation - actions qualifiantes (PRF 2019 et reconduction du PRF 2018, 2 opérations) : ces dossiers sont composés des actions « Professionnalisation » et « Qualification », qui visent la validation de compétences. • Formation professionnelle des personnes détenues (Détenus 2019, 1 opération) : cette opération, ainsi que la reconduction du marché Détenus 2018, visent à financer la formation professionnelle des détenus au sein de 5 maisons d'arrêt et 1 centre de détention. • Validation des Acquis de l'expérience (1 opération) : 1ère opération de ce type mise en œuvre à l'échelle Grand Est, elle vise le financement de prestations d'accompagnement à la VAE pour demandeurs d'emploi et détenus. <p>Sur la PI 10.IV, les opérations suivantes ont été programmées en 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projets dans le domaine de l'Apprentissage (3 opérations) : il s'agit des trois 1ères opérations programmées dans le cadre de l'appel à projets « Apprentissage » publié en septembre 2019. 9 opérations étaient encore en cours d'instruction à la fin de l'année 2019.
7	Intégrer les jeunes sans emploi, qui ne suivent ni études ni formation, dans le marché du travail	<p>Pour l'OT 8, 35 dossiers ont été programmés au total, dont 6 en 2019, pour un montant FSE/IEJ total de 17,13 M€, dont 3,18 M€ en 2019. Le taux de programmation FSE/IEJ s'élève à 92,03% à la fin de l'année 2019.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>Sur la PI 8.II, les opérations suivantes ont été programmées en 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ecole de la 2ème Chance (E2C 2019, 1 opération) : pour la 1ère fois, ce dispositif est cofinancé cette année via une opération collaborative rassemblant tous les acteurs du territoire. L'opération consiste en l'organisation de parcours individualisés dans la durée, basés sur l'alternance, afin de faciliter la construction d'un projet professionnel, l'acquisition des savoirs et des compétences nécessaires pour concrétiser durablement l'insertion professionnelle des jeunes. • Projets innovants dans le cadre de l'appel à projets ouvert en 2018 et relancé en début d'année (5 opérations) : «Prep'alternance », visant à réunir les conditions pour entamer un cursus en alternance ; « Coding », qui permet aux jeunes de valider un titre professionnel en tant que conseiller animateur numérique ou de développeur web ; « Plombier de la fibre », formation courte visant à permettre l'entrée de jeunes NEET dans le domaine du numérique ; « Renforcement linguistique » qui s'adresse aux jeunes non-francophones afin leur permettre d'apprendre la langue française dans un but professionnel ; et « Digitale Académie » qui consiste en la mise en place d'une université numérique pour permettre aux jeunes de suivre une formation à distance grâce à un accompagnement personnalisé dans un tiers lieu.
8	Mettre en œuvre une assistance technique adaptée au Programme FEDER	<p>Aucun nouveau dossier n'a été programmé en 2019. 2 dossiers ont été programmés au total pour un montant FEDER total de 1,09 M€. Le taux de programmation de l'AT FEDER s'élève à 17,19% à la fin de l'année 2019. Ces dossiers concernent les dépenses de communication 2015-2021 et les dépenses liées à la mise en œuvre du PO Champagne-Ardenne pour les années 2015-2017. L'Autorité de gestion recourra à la procédure d'assistance technique forfaitaire à partir de l'exercice comptable 2020/2021.</p>
9	Mettre en œuvre une assistance technique adaptée au Programme FSE	<p>Aucun nouveau dossier n'a été programmé en 2019. 1 dossier a été programmé au total pour 318 544,01 € de FSE, soit 20,16% de l'AT FSE. Ce dossier concerne les dépenses liées à la mise en œuvre du volet FSE du PO pour les années 2015-2017. L'Autorité de gestion recourra à la procédure d'assistance technique forfaitaire à partir de l'exercice comptable 2020/2021.</p>

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	I - Renforcer le développement économique de la région Champagne-Ardenne par le soutien à la recherche, l'innovation et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	31 240 000,00			8 565 463,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	31 240 000,00			23 301 633,00			
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	80,00			131,00			
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	80,00			278,00			
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	Plus développées	180,00			328,00			
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	Plus développées	180,00			637,00			
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	80,00			119,00			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	80,00			165,00			
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Plus développées	12 000 000,00			8 754,00			
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Plus développées	12 000 000,00			24 853 782,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	3 253 608,25			913 214,00			236 219,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	13 148 446,46			15 439 362,00			5 741 245,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	72,69			14,00			1,00		
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	184,27			174,00			172,00		
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	212,33			69,00			8,00		
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	509,44			437,00			335,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	92,00			6,00			1,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	119,00			93,00			68,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	3 471 300,33			690 303,00			236 218,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	14 601 023,62			16 136 542,00			6 473 945,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)				0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	1 163 028,62			0,00		
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien				0,00		
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	100,00			0,00		
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées				0,00		
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	169,09			0,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche				0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	57,00			0,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement				0,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	3 751 235,00			0,00		

Axe prioritaire	1 - Renforcer le développement économique de la région Champagne-Ardenne par le soutien à la recherche, l'innovation et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	1.1 - Accroître les capacités de la recherche publique et privée champardennaise dans les domaines de la S3

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
1.1.1	Montant de la dépense intérieure de R&D (DIRD)	euro	Plus développées	278 000 000,00	2011	300 000 000,00			Décalage dans le temps de 2 ans des statistiques. cet indicateur fera l'objet d'une proposition de modification : harmonisation Grand EST

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
1.1.1	Montant de la dépense intérieure de R&D (DIRD)			352 000 000,00		315 000 000,00		279 000 000,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
1.1.1	Montant de la dépense intérieure de R&D (DIRD)		

Axe prioritaire	1 - Renforcer le développement économique de la région Champagne-Ardenne par le soutien à la recherche, l'innovation et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi qu'en stimulant les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	40,00			171,00			Les projets alimentant le plus cet indicateur sont ceux portés par le CFAI (Platinum 3D - 25 entreprises) et IDCA (projets Filières et Réseaux – 130 entreprises). Ces projets alimentent en très grande partie (155 sur 171 entreprises) l'indicateur CO01 sur la Pi1B, c'est donc pour ces raisons que la valeur atteinte est fortement supérieure à la valeur cible.
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	40,00			340,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	40,00			7,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	40,00			10,00			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	12 000 000,00			785 403,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	12 000 000,00			1 023 946,00			
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Plus développées	11 000 000,00			785 403,00			
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la	EUR	Plus développées	11 000 000,00			1 066 924,00			

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
	recherche et du développement									

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	171,00			123,00			0,00		
S CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	245,00			260,00			9,00		
F CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	127,00			114,00			0,00		
S CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	160,00			225,00			20,00		
F CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	785 402,83			37 421,00			0,00		
S CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	815 542,00			815 542,00			61 700,00		
F CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	785 402,83			37 421,00			0,00		
S CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	815 542,00			815 542,00			761 700,00		

(1) ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien				0,00		
S CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	9,00			0,00		
F CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions				0,00		
S CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	20,00			0,00		
F CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)				0,00		
S CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	61 700,00			0,00		
F CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement				0,00		
S CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	761 700,00			0,00		

Axe prioritaire	1 - Renforcer le développement économique de la région Champagne-Ardenne par le soutien à la recherche, l'innovation et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi qu'en stimulant les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	1.2 - Augmenter le nombre d'entreprises développant des projets innovants

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
1.2.1	Dépense intérieure de R&D des entreprises (DIRDE)	euro	Plus développées	193 000 000,00	2011	210 000 000,00			Décalage dans le temps de 2 ans des statistiques.

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
1.2.1	Dépense intérieure de R&D des entreprises (DIRDE)			248 000 000,00		222 000 000,00		174 000 000,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
1.2.1	Dépense intérieure de R&D des entreprises (DIRDE)		

Axe prioritaire	1 - Renforcer le développement économique de la région Champagne-Ardenne par le soutien à la recherche, l'innovation et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	1 500,00			1 574,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	1 500,00			3 023,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	7 500,00			1 330,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	7 500,00			2 190,00			
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	160,00			75,00			
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	160,00			874,00			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	17 930 000,00			2 355 379,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	17 930 000,00			7 427 095,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 191,00			752,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2 094,00			1 205,00			42,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	995,00			740,00			87,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	1 270,00			1 054,00			777,00		
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	62,00			1,00			0,00		
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	459,00			52,00			46,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	1 534 850,00			1 524 850,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	7 084 381,48			7 037 406,00			59 672,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien				0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien		8,00		0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier				0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	751,00			0,00		
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien				0,00		
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	30,00			0,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)				0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	64 372,00			0,00		

Axe prioritaire	1 - Renforcer le développement économique de la région Champagne-Ardenne par le soutien à la recherche, l'innovation et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	1.3 - Augmenter le nombre d'entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
1.3.1	Taux de survie des entreprises à trois ans	%	Plus développées	71,20	2006	73,60			donnée Grand Est
1.3.2	Taux de création d'entreprises	pour mille	Plus développées	139,00	2013	142,00	84,00		
1.3.3	Nombre d'entreprises présentes en Champagne-Ardenne	nombre	Plus développées	56 054,00	2013	58 800,00	117 574,00		

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
1.3.1	Taux de survie des entreprises à trois ans			74,40				74,20	
1.3.2	Taux de création d'entreprises			113,00				-183,00	
1.3.3	Nombre d'entreprises présentes en Champagne-Ardenne					64 266,00			

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
1.3.1	Taux de survie des entreprises à trois ans		
1.3.2	Taux de création d'entreprises		
1.3.3	Nombre d'entreprises présentes en Champagne-Ardenne		

Axe prioritaire	1 - Renforcer le développement économique de la région Champagne-Ardenne par le soutien à la recherche, l'innovation et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	530,00			362,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	530,00			986,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	530,00			77,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	530,00			123,00			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	36 740 000,00			36 411 431,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	36 740 000,00			76 262 473,00			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	500,00			194,00			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	500,00			398,00			
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	Plus développées	10,00			25,00			
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	Plus développées	10,00			52,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	299,00			258,00			39,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	623,00			878,00			748,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	188,00			130,00			1,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	336,00			237,00			179,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	16 309 037,25			11 740 220,00			354 800,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	32 545 097,79			25 924 094,00			22 955 000,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	124,80			87,00			3,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	261,00			201,00			182,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	14,00			8,00			0,00		
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	30,00			18,00			14,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	10,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	124,00			0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	10,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	125,00			0,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	2 159 000,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	21 504 000,00			0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	15,00			0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	173,00			0,00		
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	2,00			0,00		
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	14,00			0,00		

Axe prioritaire	1 - Renforcer le développement économique de la région Champagne-Ardenne par le soutien à la recherche, l'innovation et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	1.4 - Renforcer la compétitivité des PME et les accompagner vers une croissance durable

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
1.4.1	Chiffre d'affaires à l'exportation des entreprises régionales	euro	Plus développées	10 213 000 000,00	2012	12 000 000 000,00			indicateur à harmoniser au niveau du Grand Est
1.4.2	Evolution de l'emploi salarié	personnes	Plus développées	281 700,00	2013	281 700,00			

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
1.4.1	Chiffre d'affaires à l'exportation des entreprises régionales			11 158 376 504,00		11 247 548 000,00		11 442 000 000,00	
1.4.2	Evolution de l'emploi salarié	466 000,00		467 200,00		464 100,00		277 050,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
1.4.1	Chiffre d'affaires à l'exportation des entreprises régionales		
1.4.2	Evolution de l'emploi salarié		

Axe prioritaire	2 - Renforcer le développement de la société numérique en Champagne-Ardenne
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	2.1.3	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	nombre	Plus développées	80 000,00			105 000,00			Une étape clé de mise en œuvre a été mise en place pour cet indicateur sur l'axe 2Pi2a
S	2.1.3	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	nombre	Plus développées	80 000,00			507 263,00			Une étape clé de mise en œuvre a été mise en place pour cet indicateur sur l'axe 2Pi2a

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	2.1.3	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	0,00			0,00			0,00		
S	2.1.3	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	2.1.3	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	0,00			0,00		
S	2.1.3	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	0,00			0,00		

Axe prioritaire	2 - Renforcer le développement de la société numérique en Champagne-Ardenne
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	2.1 - Augmenter le taux de raccordement au Très Haut Débit pour favoriser l'économie numérique

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
2.1.2	Part des communes du territoire champardennais couverte par la fibre optique hors zones AMII	% des communes	Plus développées	0,00	2016	95,00			la donnée sera disponible prochainement

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
2.1.2	Part des communes du territoire champardennais couverte par la fibre optique hors zones AMII	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
2.1.2	Part des communes du territoire champardennais couverte par la fibre optique hors zones AMII		

Axe prioritaire	2 - Renforcer le développement de la société numérique en Champagne-Ardenne
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	2.2.2	Nombre de nouveaux services numériques mis en ligne	nombre	Plus développées	25,00			56,00			
S	2.2.2	Nombre de nouveaux services numériques mis en ligne	nombre	Plus développées	25,00			81,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	2.2.2	Nombre de nouveaux services numériques mis en ligne	52,00			0,00			0,00		
S	2.2.2	Nombre de nouveaux services numériques mis en ligne	67,00			54,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	2.2.2	Nombre de nouveaux services numériques mis en ligne	0,00			0,00		
S	2.2.2	Nombre de nouveaux services numériques mis en ligne	0,00			0,00		

Axe prioritaire	2 - Renforcer le développement de la société numérique en Champagne-Ardenne
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	2.2 - Augmenter les usages TIC en permettant le développement de nouvelles pratiques en Champagne-Ardenne

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
2.2.3	Nombre de connexions (visiteur unique) sur les nouveaux services numériques en ligne	nombre de visiteurs (en visiteur unique)	Plus développées	0,00	2017	200 000,00			

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
2.2.3	Nombre de connexions (visiteur unique) sur les nouveaux services numériques en ligne	142 689,00							

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
2.2.3	Nombre de connexions (visiteur unique) sur les nouveaux services numériques en ligne		

Axe prioritaire	3 - Soutenir la transition énergétique de la Champagne-Ardenne
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	1,50			0,00			
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	1,50			45,00			
F	CO33	Efficacité énergétique: Nombre d'utilisateurs d'énergie supplémentaires connectés à des réseaux intelligents	Utilisateurs	Plus développées	1 500,00			0,00			
S	CO33	Efficacité énergétique: Nombre d'utilisateurs d'énergie supplémentaires connectés à des réseaux intelligents	Utilisateurs	Plus développées	1 500,00			59 020,00			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	120,00			0,00			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	120,00			79 225,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00			0,00			0,00		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00			0,00			0,00		
F	CO33	Efficacité énergétique: Nombre d'utilisateurs d'énergie supplémentaires connectés à des réseaux intelligents	0,00			0,00			0,00		
S	CO33	Efficacité énergétique: Nombre d'utilisateurs d'énergie supplémentaires connectés à des réseaux intelligents	0,00			0,00			0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00			0,00		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00			0,00		
F	CO33	Efficacité énergétique: Nombre d'utilisateurs d'énergie supplémentaires connectés à des réseaux intelligents	0,00			0,00		
S	CO33	Efficacité énergétique: Nombre d'utilisateurs d'énergie supplémentaires connectés à des réseaux intelligents	0,00			0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00		

Axe prioritaire	3 - Soutenir la transition énergétique de la Champagne-Ardenne
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	3.1 - Augmenter la production et la distribution d'énergie renouvelable notamment par le biais d'expérimentations de modes innovants

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
3.1.1	Nombre d'expérimentations ayant donné lieu à des actions de valorisation	nombre	Plus développées	0,00	2013	2,00			pas de programmation au 31/12/18 ; programmation à venir en 2019

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
3.1.1	Nombre d'expérimentations ayant donné lieu à des actions de valorisation	0,00		0,00		0,00			

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
3.1.1	Nombre d'expérimentations ayant donné lieu à des actions de valorisation		

Axe prioritaire	3 - Soutenir la transition énergétique de la Champagne-Ardenne
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	5 400,00			1 233,00			
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	5 400,00			1 628,00			
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	Plus développées	2 800 000,00			19 301 439,00			
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	Plus développées	2 800 000,00			11 174 043,00			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	110,00			3 134,00			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	110,00			3 313,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	782,00			33,00			0,00		
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	853,00			459,00			407,00		
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	10 631 577,42			467 776,00			0,00		
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00			6 219 335,00			5 474 042,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	2 152,70			272,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	1 890,98			1 261,00			913,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00			0,00		
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00			0,00		
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00			0,00		
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00		

Axe prioritaire	3 - Soutenir la transition énergétique de la Champagne-Ardenne
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	3.2 - Réduire la consommation énergétique des bâtiments

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
3.2.1	Pourcentage de logements sociaux en classes E, F et G dans le parc social construit avant 1980	%	Plus développées	34,00	2011	29,00	28,90		proposition d'harmonisation Grand Est à venir

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
3.2.1	Pourcentage de logements sociaux en classes E, F et G dans le parc social construit avant 1980	28,80		28,50		31,45		28,94	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
3.2.1	Pourcentage de logements sociaux en classes E, F et G dans le parc social construit avant 1980		

Axe prioritaire	4 - Préserver les ressources et lutter contre les risques d'inondations
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 5b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes	Plus développées	120 000,00			105 000,00			
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes	Plus développées	120 000,00			109 200,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00			0,00			0,00		
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	109 200,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00			0,00		
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00			0,00		

Axe prioritaire	4 - Préserver les ressources et lutter contre les risques d'inondations
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe
Objectif spécifique	4.1 - Réduire la vulnérabilité des territoires aux inondations

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
4.1.1	Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	personnes	Plus développées	500 000,00	2013	620 000,00	605 000,00		

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
4.1.1	Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations			555 569,00		529 351,00			

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
4.1.1	Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	509 976,00	

Axe prioritaire	4 - Préserver les ressources et lutter contre les risques d'inondations
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	Plus développées	4 000,00			3 796,00			Le CO23 concerne les dossiers « patrimoine naturel », la valeur prévisionnelle dépasse très largement la valeur cible (172 102.16 ha réalisés pour une cible de 4000). En effet, les zonages de certaines opérations se chevauchent, et certaines opérations récurrentes ont créé des doubles comptes. Cet indicateur n'est pas toujours pertinent car les projets concernent également le suivi d'espèces patrimoniales. Ex : observatoires avifaunes : plusieurs types d'oiseaux sont suivis (milan, grues, cigognes, etc...) sur de multiples sites bâtis, agricoles, forestiers, bocagers, rupestres, gravières, soit plus de 640 points d'écoute répartis sur toute la Champagne Ardenne et donc très difficile à mesurer avec cet indicateur.
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	Plus développées	4 000,00			4 243,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	172 102,16			77 074,00			610,00		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	295 534,77			294 685,00			262 414,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00			0,00		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00			0,00		

Axe prioritaire	4 - Préserver les ressources et lutter contre les risques d'inondations
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	4.2 - Préserver, restaurer et gérer le patrimoine naturel (espaces naturels remarquables et continuités écologiques)

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
4.2.1	Surface régionale préservée suite aux plans de gestion	hectare	Plus développées	2 928,00	2013	6 000,00			proposition d'harmonisation Grand Est à venir

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
4.2.1	Surface régionale préservée suite aux plans de gestion			3 391,00		3 391,00			

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
4.2.1	Surface régionale préservée suite aux plans de gestion		

Axe prioritaire	5 - Accompagner le développement et l'aménagement durable des territoires urbains
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 4e

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	5.1.4	Pôles d'échanges aménagés	nombre	Plus développées	3,00			1,00			
S	5.1.4	Pôles d'échanges aménagés	nombre	Plus développées	3,00			3,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	5.1.4	Pôles d'échanges aménagés	0,00			0,00			0,00		
S	5.1.4	Pôles d'échanges aménagés	3,00			1,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	5.1.4	Pôles d'échanges aménagés	0,00			0,00		
S	5.1.4	Pôles d'échanges aménagés	0,00			0,00		

Axe prioritaire	5 - Accompagner le développement et l'aménagement durable des territoires urbains
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	5.1 - Développer l'usage des transports en commun par l'intermodalité et le développement de lieux d'interconnexion entre réseaux (urbains, interurbains, itinéraires cyclables...)

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
5.1.1	Utilisation des réseaux de transport public	voyageurs * km	Plus développées	310 000 000,00	2013	315 000 000,00			Indicateur à harmoniser au niveau Grand Est
5.1.2	Gares accessibles aux personnes à mobilité réduite	nombre	Plus développées	4,00	2014	13,00	17,00		
5.1.3	Consommation intérieure de produits pétroliers	litre	Plus développées	13 421 600,00	2013	11 695 000,00			Modification de la valeur cible envisagée, erreur de fixation due à une erreur sur l'unité de mesure (l/m ³). suppression de l'indicateur envisagée

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
5.1.1	Utilisation des réseaux de transport public					258 200 000,00			
5.1.2	Gares accessibles aux personnes à mobilité réduite	13,00		17,00					
5.1.3	Consommation intérieure de produits pétroliers			1 539 788 000,00		1 314 866 000,00		1 310 164 000,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
5.1.1	Utilisation des réseaux de transport public		
5.1.2	Gares accessibles aux personnes à mobilité réduite		
5.1.3	Consommation intérieure de produits pétroliers		

Axe prioritaire	5 - Accompagner le développement et l'aménagement durable des territoires urbains
Priorité d'investissement	6e - Agir en vue d'améliorer l'environnement urbain, de revitaliser les villes, de réhabiliter et de décontaminer les friches industrielles (y compris les zones de reconversion), de réduire la pollution atmosphérique et de favoriser les mesures de réduction du bruit

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 6e

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	Hectares	Plus développées	8,00			60,00			
S	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	Hectares	Plus développées	8,00			12 258,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	7,18			0,00			0,00		
S	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	15,16			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	0,00			0,00		
S	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	0,00			0,00		

Axe prioritaire	5 - Accompagner le développement et l'aménagement durable des territoires urbains
Priorité d'investissement	6e - Agir en vue d'améliorer l'environnement urbain, de revitaliser les villes, de réhabiliter et de décontaminer les friches industrielles (y compris les zones de reconversion), de réduire la pollution atmosphérique et de favoriser les mesures de réduction du bruit
Objectif spécifique	5.2 - Reconvertir les friches pour limiter la consommation d'espace foncier

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
5.2.1	Friches restant à réhabiliter dans les EPCI éligibles à l'axe urbain	nombre	Plus développées	47,00	2013	38,00	37,00		

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
5.2.1	Friches restant à réhabiliter dans les EPCI éligibles à l'axe urbain	43,00							

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
5.2.1	Friches restant à réhabiliter dans les EPCI éligibles à l'axe urbain		

Axe prioritaire	5 - Accompagner le développement et l'aménagement durable des territoires urbains
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 9b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	905 000,00			29 612,00			
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	905 000,00			43 664,00			
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines]	Mètres carrés	Plus développées	44 000,00			30 140,00			
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines]	Mètres carrés	Plus développées	44 000,00			102 519,00			
F	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Mètres carrés	Plus développées	6 000,00			12 509,00			
S	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Mètres carrés	Plus développées	6 000,00			31 312,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	11 937,00			0,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	31 427,00			7 470,00			0,00		
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines]	15 536,00			0,00			0,00		
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines]	27 990,00			2 726,00			0,00		
F	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	4 021,36			0,00			0,00		
S	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	6 094,90			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00		
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines]	0,00			0,00		
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines]	0,00			0,00		
F	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	0,00			0,00		
S	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	0,00			0,00		

Axe prioritaire	5 - Accompagner le développement et l'aménagement durable des territoires urbains
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales
Objectif spécifique	5.3 - Améliorer l'attractivité du territoire par la requalification des espaces urbains

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
5.3.2	Nombre d'utilisateurs fréquentant les infrastructures/équipements créés ou étendus dans le domaine socio-culturel et sportif	nombre d'utilisateurs	Plus développées	64 050,00	2016	164 050,00			12 253 utilisateurs supplémentaires en 2018 donnée 2019 à venir
5.3.3	Nombre de nouveaux étudiants inscrits à l'Université dans les cursus créés en lien avec l'extension de l'infrastructure	Nombre	Plus développées	0,00	2017	225,00	0,00		valeur qui sera disponible prochainement

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
5.3.2	Nombre d'utilisateurs fréquentant les infrastructures/équipements créés ou étendus dans le domaine socio-culturel et sportif	76 303,00							
5.3.3	Nombre de nouveaux étudiants inscrits à l'Université dans les cursus créés en lien avec l'extension de l'infrastructure	0,00							

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
5.3.2	Nombre d'utilisateurs fréquentant les infrastructures/équipements créés ou étendus dans le domaine socio-culturel et sportif		
5.3.3	Nombre de nouveaux étudiants inscrits à l'Université dans les cursus créés en lien avec l'extension de l'infrastructure		

Axe prioritaire	6 - Développer les compétences et les qualifications
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 6 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					616,00	271,00	345,00				72,00	103,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					441,00	226,00	215,00				31,00	25,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					1 932,00	1 147,00	785,00				506,00	316,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	70,00 %	%	78,00	38,00	40,00	0,02			25,00	30,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					1 319,00	601,00	718,00				158,00	216,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					2 651,00	1 323,00	1 328,00				366,00	317,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					1 825,00	828,00	997,00				348,00	340,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					40,00	20,00	20,00				9,00	9,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					1 278,00	548,00	730,00				208,00	228,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018		2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	98,00	130,00	101,00	112,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	58,00	29,00	133,00	145,00	4,00	16,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	616,00	460,00	25,00	9,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	13,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	197,00	202,00	192,00	221,00	54,00	79,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	493,00	445,00	406,00	471,00	58,00	95,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	228,00	289,00	204,00	294,00	48,00	74,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	7,00	5,00	4,00	5,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	137,00	199,00	164,00	240,00	39,00	63,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Développer les compétences et les qualifications
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

1.1. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2019							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé		Total annuel		Qualitative			
S03	Participants suivant un enseignement ou une formation six mois après le terme de leur participation	Plus développées	Proportion (Proportion (%))		Proportion	18,00 %						18,00 %	%	%	18,00 %	%	%		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017									
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes
S03	Participants suivant un enseignement ou une formation six mois après le terme de leur participation	Plus développées	13,00%	%	%	13,00%	%	%		14,00%	%	%	14,00%	%	%			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015									
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes
S03	Participants suivant un enseignement ou une formation six mois après le terme de leur participation	Plus développées	10,00%	%	%	10,00%	%	%		%	%	%	0,00%	%	%			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes
S03	Participants suivant un enseignement ou une formation six mois après le terme de leur participation	Plus développées	%	%	%	0,00%	%	%			

Axe prioritaire	6 - Développer les compétences et les qualifications
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 6 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	5 000,00	2 500,00	2 500,00	7 361,00	3 467,00	3 894,00	1,47	1,39	1,56	2 941,00	1 459,00	1 482,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	580,00	290,00	290,00	3 315,00	1 570,00	1 745,00	5,72	5,41	6,02	1 374,00	691,00	683,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				1 665,00	894,00	771,00				288,00	138,00	150,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				781,00	474,00	307,00				65,00	47,00	18,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				181,00	63,00	118,00				175,00	61,00	114,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	2 996,00	1 498,00	1 498,00	3 205,00	1 701,00	1 504,00	1,07	1,14	1,00	771,00	452,00	319,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	74,00	37,00	37,00	300,00	114,00	186,00	4,05	3,08	5,03	157,00	54,00	103,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				182,00	76,00	106,00				45,00	18,00	27,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				2 600,00	1 396,00	1 204,00				872,00	480,00	392,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				5 304,00	2 466,00	2 838,00				2 036,00	968,00	1 068,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				942,00	379,00	563,00				382,00	143,00	239,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				1 403,00	668,00	735,00				475,00	253,00	222,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	125,00	63,00	62,00	801,00	409,00	392,00	6,41	6,49	6,32	320,00	158,00	162,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				4 746,00	2 150,00	2 596,00				1 790,00	848,00	942,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				195,00	132,00	63,00				55,00	44,00	11,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				2 939,00	1 286,00	1 653,00				1 082,00	487,00	595,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					9 207,00						3 404,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	1 594,00	866,00	728,00	2 160,00	859,00	1 301,00	666,00	283,00	383,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	746,00	395,00	351,00	887,00	359,00	528,00	308,00	125,00	183,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	371,00	250,00	121,00	1 006,00	506,00	500,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	198,00	153,00	45,00	518,00	274,00	244,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	6,00	2,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	586,00	348,00	238,00	1 498,00	743,00	755,00	350,00	158,00	192,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	50,00	23,00	27,00	73,00	31,00	42,00	20,00	6,00	14,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	45,00	21,00	24,00	72,00	31,00	41,00	20,00	6,00	14,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	538,00	331,00	207,00	977,00	500,00	477,00	213,00	85,00	128,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	1 183,00	649,00	534,00	1 740,00	696,00	1 044,00	345,00	153,00	192,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	189,00	96,00	93,00	312,00	115,00	197,00	59,00	25,00	34,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	236,00	131,00	105,00	522,00	225,00	297,00	170,00	59,00	111,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	174,00	96,00	78,00	240,00	124,00	116,00	67,00	31,00	36,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	1 015,00	537,00	478,00	1 535,00	597,00	938,00	406,00	168,00	238,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	43,00	37,00	6,00	84,00	42,00	42,00	13,00	9,00	4,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	605,00	300,00	305,00	1 041,00	416,00	625,00	211,00	83,00	128,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		

CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00	
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00	
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00	
	Total général des participants		1 971,00			3 166,00			666,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00		

Axe prioritaire	6 - Développer les compétences et les qualifications
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 6

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	6 - Développer les compétences et les qualifications
Priorité d'investissement	10iv - Amélioration de l'utilité des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail, passage plus aisé du système éducatif au monde du travail et amélioration tant de l'enseignement professionnel et des filières de formation que de leur qualité, en misant notamment sur des mécanismes permettant d'anticiper les compétences, l'adaptation des programmes d'enseignement des cours ainsi que l'introduction et la mise en place de systèmes d'apprentissage articulés autour du travail, notamment des modèles de formation en alternance et d'apprentissage

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 6 / 10iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					41,00	31,00	10,00					24,00	8,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					2 328,00	1 422,00	906,00					6,00	5,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					2 601,00	2 066,00	535,00					39,00	8,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	CO06 moins de 25 ans	Proportion	81,00 %	%	21,00	19,00	2,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					48,00	32,00	16,00					21,00	11,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					4 472,00	3 313,00	1 159,00					38,00	8,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					41,00	20,00	21,00					11,00	5,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					3 171,00	2 219,00	952,00					9,00	7,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					1,00	0,00	1,00					0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					24,00	9,00	15,00					5,00	5,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018		2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	6,00	2,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	6,00	4,00	0,00	0,00	814,00	603,00	596,00	294,00	0,00	8,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	20,00	3,00	1,00	0,00	836,00	285,00	1 170,00	239,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	19,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	9,00	3,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	16,00	6,00	1,00	0,00	1 563,00	610,00	1 695,00	535,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	8,00	6,00	0,00	0,00	1,00	2,00	0,00	8,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	9,00	3,00	0,00	0,00	1 037,00	551,00	1 164,00	391,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	4,00	4,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	5,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Développer les compétences et les qualifications
Priorité d'investissement	10iv - Amélioration de l'utilité des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail, passage plus aisé du système éducatif au monde du travail et amélioration tant de l'enseignement professionnel et des filières de formation que de leur qualité, en misant notamment sur des mécanismes permettant d'anticiper les compétences, l'adaptation des programmes d'enseignement des cours ainsi que l'introduction et la mise en place de systèmes d'apprentissage articulés autour du travail, notamment des modèles de formation en alternance et d'apprentissage

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 6 / 10iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				159,00	83,00	76,00				1,00	1,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				36,00	19,00	17,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				351,00	259,00	92,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				53,00	34,00	19,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				12 160,00	8 690,00	3 470,00				233,00	164,00	69,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	13 689,00	6 845,00	6 844,00	12 183,00	8 843,00	3 340,00	0,89	1,29	0,49	224,00	161,00	63,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				24,00	4,00	20,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				4,00	1,00	3,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				6 790,00	5 083,00	1 707,00				126,00	109,00	17,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				5 029,00	3 430,00	1 599,00				93,00	46,00	47,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				745,00	443,00	302,00				8,00	3,00	5,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				546,00	407,00	139,00				12,00	8,00	4,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				179,00	130,00	49,00				7,00	7,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				4 923,00	3 617,00	1 306,00				63,00	50,00	13,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				80,00	71,00	9,00				3,00	3,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				7 122,00	5 318,00	1 804,00				129,00	97,00	32,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					12 670,00						234,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	27,00	14,00	13,00	112,00	66,00	46,00	7,00	2,00	5,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	3,00	1,00	2,00	27,00	17,00	10,00	2,00	1,00	1,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	124,00	88,00	36,00	222,00	170,00	52,00	1,00	0,00	1,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	14,00	12,00	2,00	39,00	22,00	17,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	308,00	237,00	71,00	95,00	82,00	13,00	6 584,00	4 562,00	2 022,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	440,00	322,00	118,00	409,00	302,00	107,00	6 402,00	4 496,00	1 906,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12,00	2,00	10,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	238,00	193,00	45,00	244,00	184,00	60,00	3 662,00	2 615,00	1 047,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	211,00	138,00	73,00	181,00	130,00	51,00	2 617,00	1 773,00	844,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	7,00	5,00	2,00	4,00	4,00	0,00	244,00	127,00	117,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	25,00	25,00	0,00	28,00	22,00	6,00	286,00	218,00	68,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	15,00	13,00	2,00	7,00	6,00	1,00	93,00	66,00	27,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	148,00	118,00	30,00	145,00	112,00	33,00	2 582,00	1 836,00	746,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	5,00	3,00	2,00	1,00	1,00	0,00	42,00	37,00	5,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	224,00	166,00	58,00	211,00	159,00	52,00	3 724,00	2 714,00	1 010,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		459,00			429,00			6 592,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	12,00	0,00	12,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	4,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	4 940,00	3 645,00	1 295,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	4 708,00	3 562,00	1 146,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	12,00	2,00	10,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	2 520,00	1 982,00	538,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	1 927,00	1 343,00	584,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	482,00	304,00	178,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	195,00	134,00	61,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	57,00	38,00	19,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	1 985,00	1 501,00	484,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	29,00	27,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	2 834,00	2 182,00	652,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00		
	Total général des participants		4 956,00			0,00		

Axe prioritaire	6 - Développer les compétences et les qualifications
Priorité d'investissement	10iv - Amélioration de l'utilité des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail, passage plus aisé du système éducatif au monde du travail et amélioration tant de l'enseignement professionnel et des filières de formation que de leur qualité, en misant notamment sur des mécanismes permettant d'anticiper les compétences, l'adaptation des programmes d'enseignement des cours ainsi que l'introduction et la mise en place de systèmes d'apprentissage articulés autour du travail, notamment des modèles de formation en alternance et d'apprentissage

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 6

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	7 - Intégrer les jeunes sans emploi, qui ne suivent ni études ni formation, dans le marché du travail
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 2B : Indicateurs de résultat pour l'IEJ par axe prioritaire ou partie d'axe prioritaire (article 19, paragraphe 3, et annexes I et II du règlement FSE) - 7 / 8ii

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019	
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	80,00 %	%	%	2 148,00	1 182,00	966,00	0,79			221,00	165,00
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	50,00 %	%	%	1 560,00	842,00	718,00	0,91			111,00	68,00
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	55,00 %	%	%	1 874,00	994,00	880,00	1,00			202,00	161,00
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme						810,00	447,00	363,00				47,00	35,00
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation						592,00	338,00	254,00				21,00	16,00
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						544,00	245,00	299,00				41,00	36,00
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme						1 214,00	690,00	524,00				62,00	54,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation						802,00	450,00	352,00				16,00	16,00
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						937,00	550,00	387,00				54,00	51,00
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	17,00 %	%	%	877,00	497,00	380,00	1,51			83,00	78,00
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	38,00 %	%	%	1 292,00	680,00	612,00	1,00			119,00	106,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation						12,00	9,00	3,00				0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,						437,00	213,00	224,00				24,00	21,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation						1 191,00	641,00	550,00				139,00	142,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation						775,00	383,00	392,00				23,00	11,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						1 265,00	716,00	549,00				95,00	65,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						3 014,00	1 642,00	1 372,00				130,00	108,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						1 292,00	680,00	612,00				119,00	106,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						876,00	460,00	416,00				61,00	65,00

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	2018		2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue	89,00	81,00	361,00	278,00	287,00	287,00	224,00	155,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	2018		2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		durée										
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	47,00	47,00	112,00	89,00	369,00	361,00	203,00	153,00	0,00	0,00
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	71,00	72,00	262,00	202,00	318,00	336,00	141,00	109,00	0,00	0,00
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		27,00	25,00	141,00	121,00	85,00	91,00	147,00	91,00	0,00	0,00
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		14,00	16,00	72,00	35,00	106,00	99,00	125,00	88,00	0,00	0,00
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		17,00	21,00	18,00	79,00	82,00	95,00	87,00	68,00	0,00	0,00
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		133,00	128,00	155,00	42,00	238,00	206,00	102,00	94,00	0,00	0,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		81,00	82,00	76,00	11,00	193,00	161,00	84,00	82,00	0,00	0,00
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		97,00	96,00	205,00	68,00	136,00	114,00	58,00	58,00	0,00	0,00
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	20,00	18,00	92,00	58,00	191,00	134,00	111,00	92,00	0,00	0,00
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	38,00	41,00	266,00	220,00	175,00	198,00	82,00	47,00	0,00	0,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	6,00	2,00	3,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		43,00	53,00	92,00	101,00	41,00	41,00	13,00	8,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		121,00	121,00	95,00	14,00	162,00	152,00	124,00	121,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		3,00	1,00	193,00	192,00	158,00	174,00	6,00	14,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		69,00	68,00	280,00	188,00	195,00	182,00	77,00	46,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		155,00	165,00	544,00	372,00	575,00	532,00	238,00	195,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		38,00	41,00	266,00	220,00	175,00	198,00	82,00	47,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		26,00	22,00	175,00	145,00	132,00	141,00	66,00	43,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Intégrer les jeunes sans emploi, qui ne suivent ni études ni formation, dans le marché du travail
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

1.3. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2019					
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014											
			Cumulé			Total annuel			Qualitative					
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes

Axe prioritaire	7 - Intégrer les jeunes sans emploi, qui ne suivent ni études ni formation, dans le marché du travail
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 8ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée					3 417,00	1 905,00	1 512,00				709,00	406,00	303,00
CO02	chômeurs de longue durée					1 158,00	653,00	505,00				143,00	78,00	65,00
CO03	personnes inactives					2 061,00	1 149,00	912,00				247,00	136,00	111,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					2 000,00	1 119,00	881,00				243,00	136,00	107,00
CO06	moins de 25 ans					5 155,00	2 895,00	2 260,00				930,00	529,00	401,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)					2 386,00	1 416,00	970,00				409,00	250,00	159,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)					2 770,00	1 471,00	1 299,00				492,00	260,00	232,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)					147,00	73,00	74,00				8,00	3,00	5,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)					653,00	364,00	289,00				136,00	75,00	61,00
CO16	participants handicapés					165,00	120,00	45,00				38,00	28,00	10,00
CO17	autres personnes défavorisées					2 110,00	1 121,00	989,00				319,00	169,00	150,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement					163,00	97,00	66,00				22,00	12,00	10,00
CO19	personnes venant de zones rurales					1 578,00	899,00	679,00				221,00	133,00	88,00
	Total général des participants					5 478,00						956,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		271,00	164,00	107,00	811,00	461,00	350,00	1 139,00	590,00	549,00
CO02	chômeurs de longue durée		83,00	46,00	37,00	318,00	179,00	139,00	304,00	159,00	145,00
CO03	personnes inactives		449,00	232,00	217,00	586,00	363,00	223,00	533,00	290,00	243,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		392,00	202,00	190,00	586,00	363,00	223,00	533,00	290,00	243,00
CO06	moins de 25 ans		702,00	387,00	315,00	1 268,00	761,00	507,00	1 534,00	813,00	721,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		347,00	198,00	149,00	533,00	353,00	180,00	625,00	354,00	271,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		324,00	174,00	150,00	777,00	421,00	356,00	917,00	465,00	452,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		8,00	4,00	4,00	65,00	37,00	28,00	66,00	29,00	37,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		96,00	50,00	46,00	106,00	61,00	45,00	196,00	113,00	83,00
CO16	participants handicapés		26,00	19,00	7,00	42,00	33,00	9,00	36,00	24,00	12,00
CO17	autres personnes défavorisées		243,00	121,00	122,00	522,00	307,00	215,00	712,00	351,00	361,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		29,00	13,00	16,00	20,00	12,00	8,00	51,00	32,00	19,00
CO19	personnes venant de zones rurales		138,00	76,00	62,00	502,00	314,00	188,00	538,00	269,00	269,00
	Total général des participants		720,00			1 397,00			1 672,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		487,00	284,00	203,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		310,00	191,00	119,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		246,00	128,00	118,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		246,00	128,00	118,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans		721,00	405,00	316,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		472,00	261,00	211,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		260,00	151,00	109,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		119,00	65,00	54,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés		23,00	16,00	7,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		314,00	173,00	141,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		41,00	28,00	13,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		179,00	107,00	72,00	0,00	0,00	0,00
	Total général des participants		733,00			0,00		

Axe prioritaire	7 - Intégrer les jeunes sans emploi, qui ne suivent ni études ni formation, dans le marché du travail
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
7.1.1	Moins de 25 ans		nombre	5 594,00			5 155,00	2 895,00	2 260,00	0,92			930,00	529,00	401,00
7.1.3	Jeunes de 25-29 ans		Nombre	160,00			323,00	159,00	164,00	2,02			26,00	13,00	13,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
7.1.1	Moins de 25 ans		702,00	387,00	315,00	1 268,00	761,00	507,00	1 534,00	813,00	721,00	721,00	405,00	316,00	0,00	0,00	0,00
7.1.3	Jeunes de 25-29 ans		18,00	9,00	9,00	129,00	63,00	66,00	138,00	67,00	71,00	12,00	7,00	5,00	0,00	0,00	0,00

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8

Axe prioritaire	8 - Mettre en œuvre une assistance technique adaptée au Programme FEDER
-----------------	---

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	8.1.1	Agents cofinancés par l'assistance technique	équivalents temps plein		29,00			0,00			La valeur cible 2023 est une valeur moyenne et non cumulée. Mais cela pourra être revu lors de la prochaine révision du PO.
S	8.1.1	Agents cofinancés par l'assistance technique	équivalents temps plein		29,00			0,00			
F	8.1.2	Actions pour renforcer la capacité des bénéficiaires pour gérer les fonds européens	nombre de participants		200,00			177,00			
S	8.1.2	Actions pour renforcer la capacité des bénéficiaires pour gérer les fonds européens	nombre de participants		200,00			177,00			
F	8.2.1	Nombre d'événements publics d'information	nombre		20,00			9,00			
S	8.2.1	Nombre d'événements publics d'information	nombre		20,00			9,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	8.1.1	Agents cofinancés par l'assistance technique	0,00			9,80			11,30		
S	8.1.1	Agents cofinancés par l'assistance technique	0,00			10,40			11,00		
F	8.1.2	Actions pour renforcer la capacité des bénéficiaires pour gérer les fonds européens	177,00			177,00			161,00		
S	8.1.2	Actions pour renforcer la capacité des bénéficiaires pour gérer les fonds européens	177,00			177,00			161,00		
F	8.2.1	Nombre d'événements publics d'information	8,00			5,00			4,00		
S	8.2.1	Nombre d'événements publics d'information	9,00			5,00			4,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	8.1.1	Agents cofinancés par l'assistance technique	7,80			0,00		
S	8.1.1	Agents cofinancés par l'assistance technique	7,80	0,00	1,00	0,00		
F	8.1.2	Actions pour renforcer la capacité des bénéficiaires pour gérer les fonds européens	161,00			0,00		
S	8.1.2	Actions pour renforcer la capacité des bénéficiaires pour gérer les fonds européens	161,00			0,00		
F	8.2.1	Nombre d'événements publics d'information	4,00			0,00		
S	8.2.1	Nombre d'événements publics d'information	4,00			0,00		

Axe prioritaire	9 - Mettre en œuvre une assistance technique adaptée au Programme FSE
-----------------	---

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 9

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	9 - Mettre en œuvre une assistance technique adaptée au Programme FSE
-----------------	---

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 9

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
8.1.1	Agents cofinancés par l'assistance technique		équivalents temps plein	9,00			11,10	0,00	0,00	1,23			0,00		
8.1.2	Actions pour renforcer la capacité des bénéficiaires pour gérer les fonds européens		nombre de participants	220,00			266,00	0,00	0,00	1,21			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
8.1.1	Agents cofinancés par l'assistance technique		0,00			4,50	0,00	0,00	3,80	0,00	0,00	2,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8.1.2	Actions pour renforcer la capacité des bénéficiaires pour gérer les fonds européens		0,00			57,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2 107
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	84
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	1 330
CO05 - Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	75

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2019 Cumul total	2019 Cumul - hommes	2019 Cumul - femmes	2019 Total annuel	2019 Total annuel - hommes	2019 Total annuel - femmes
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	2 107,00					
1	O	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Full time equivalents	FEDER	Plus développées	131,00					
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	Plus développées	119,00					
1	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	86 728 825,81					
2	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	7 425 619,53					
2	I	2.1.4	Engagement des travaux de raccordement sur les communes prioritaires : 300 prises	nombre	FEDER	Plus développées	0,00					
2	O	2.1.3	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	nombre	FEDER	Plus développées	105 000,00					
3	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	Plus développées	0,00					
3	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	1 233,00					
3	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	19 659 991,28					
4	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDER	Plus développées	105 000,00					
4	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	8 490 256,13					
4	I	CO21	Engagement de la phase de travaux opérationnels pour 2/3 des habitants de la cible, soit 80 000	personnes	FEDER	Plus développées	0,00					
5	O	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Square meters	FEDER	Plus développées	30 140,00					
5	O	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Square metres	FEDER	Plus développées	12 509,00					
5	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	34 699 165,91					
6	O	CO06	moins de 25 ans	Number	FSE	Plus développées	15 388,00	10 544,00	4 844,00	995,00	613,00	382,00
6	F	IF1	Coût total certifié	euro	FSE	Plus développées	17 607 498,72					
7	F	IF1	Coût total certifié	euro	IEJ		21 928 785,39					
7	O	7.1.1	Moins de 25 ans	nombre	IEJ		5 155,00	2 895,00	2 260,00	930,00	529,00	401,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2018 Cumul total	2017 Cumul total	2016 Cumul total	Observations
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	1 661,00	1 133,00		
1	O	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Full time equivalents	FEDER	Plus développées	72,69	14,00		
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	Plus développées	92,00	6,00		
1	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	53 088 303,68	34 421 504,62		
2	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	1 958 313,37	533 788,51		
2	I	2.1.4	Engagement des travaux de raccordement sur les communes prioritaires : 300 prises	nombre	FEDER	Plus développées	1 658,00	0,00		ECMO 2018
2	O	2.1.3	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	nombre	FEDER	Plus développées	0,00	0,00		
3	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	Plus développées	0,00	0,00		
3	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	1 122,00	33,00		
3	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	10 754 406,00	4 902 858,66		
4	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDER	Plus développées	0,00	0,00		
4	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	6 223 763,16	3 872 213,64		
4	I	CO21	Engagement de la phase de travaux opérationnels pour 2/3 des habitants de la cible, soit 80 000	personnes	FEDER	Plus développées	105 000,00	0,00		ECMO 2018
5	O	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Square meters	FEDER	Plus développées	15 536,00	0,00		
5	O	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Square metres	FEDER	Plus développées	4 021,36	0,00		
5	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	16 963 895,50	0,00		
6	O	CO06	moins de 25 ans	Number	FSE	Plus développées	14 393,00	13 367,00	11 460,00	
6	F	IF1	Coût total certifié	euro	FSE	Plus développées	12 428 180,75	4 114 101,85		
7	F	IF1	Coût total certifié	euro	IEJ		15 304 274,51	11 679 916,44		
7	O	7.1.1	Moins de 25 ans	nombre	IEJ		4 225,00	3 523,00	2 255,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2015 Cumul total	2014 Cumul total
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées		
1	O	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Full time equivalents	FEDER	Plus développées		
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	Plus développées		
1	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées		
2	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées		
2	I	2.1.4	Engagement des travaux de raccordement sur les communes prioritaires : 300 prises	nombre	FEDER	Plus développées		
2	O	2.1.3	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	nombre	FEDER	Plus développées		
3	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	Plus développées		

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2015 Cumul total	2014 Cumul total
3	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées		
3	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées		
4	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDER	Plus développées		
4	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées		
4	I	CO21	Engagement de la phase de travaux opérationnels pour 2/3 des habitants de la cible, soit 80 000	personnes	FEDER	Plus développées		
5	O	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Square meters	FEDER	Plus développées		
5	O	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Square metres	FEDER	Plus développées		
5	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées		
6	O	CO06	moins de 25 ans	Number	FSE	Plus développées	4 708,00	0,00
6	F	IF1	Coût total certifié	euro	FSE	Plus développées		
7	F	IF1	Coût total certifié	euro	IEJ			
7	O	7.1.1	Moins de 25 ans	nombre	IEJ		721,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	815			2 070,00		
1	O	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Full time equivalents	FEDER	Plus développées	20			80,00		
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	Plus développées	30			80,00		
1	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	52739478,00			265 638 000,00		
2	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	1 921 984,00			54 965 000,00		
2	I	2.1.4	Engagement des travaux de raccordement sur les communes prioritaires : 300 prises	nombre	FEDER	Plus développées	300					
2	O	2.1.3	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	nombre	FEDER	Plus développées	0			80 000,00		
3	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	Plus développées	0,5			1,50		
3	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	1200			5 400,00		
3	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	13 182 870,00			110 125 000,00		
4	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDER	Plus développées	0			120 000,00		
4	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	4 347 929,00			27 604 000,00		
4	I	CO21	Engagement de la phase de travaux opérationnels pour 2/3 des habitants de la cible, soit 80 000	personnes	FEDER	Plus développées	80000			120 000,00		
5	O	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Square meters	FEDER	Plus développées	10000			44 000,00		
5	O	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Square metres	FEDER	Plus développées	1500			6 000,00		
5	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	9 550 276,00			60 632 500,00		
6	O	CO06	moins de 25 ans	Number	FSE	Plus développées	10 722	5 361	5 361	16 685,00	8 343,00	8 342,00
6	F	IF1	Coût total certifié	euro	FSE	Plus développées	6 963 536,00			59 708 996,00		
7	F	IF1	Coût total certifié	euro	IEJ		9 388 582,00			28 465 360,00		
7	O	7.1.1	Moins de 25 ans	nombre	IEJ		3 675			5 594,00		

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FEDER	Plus développées	Total	265 638 000,00	31,50%	239 211 666,54	90,05%	131 230 817,59	110 799 714,35	41,71%	482
2	FEDER	Plus développées	Total	54 965 000,00	40,00%	73 770 278,48	134,21%	60 642 797,01	163 083 878,02	296,70%	21
3	FEDER	Plus développées	Total	110 125 000,00	26,45%	130 326 351,45	118,34%	47 710 924,80	29 020 795,43	26,35%	55
4	FEDER	Plus développées	Total	27 604 000,00	50,00%	26 590 084,38	96,33%	26 530 445,74	9 578 127,02	34,70%	119
5	FEDER	Plus développées	Total	60 632 500,00	43,90%	89 851 393,10	148,19%	89 664 503,86	72 782 445,35	120,04%	38
6	FSE	Plus développées	Total	59 708 996,00	50,00%	55 813 143,10	93,48%	55 726 636,83	27 153 787,25	45,48%	63
7	IEJ		Total	28 465 360,00	65,38%	29 784 782,64	104,64%	29 648 486,48	22 524 591,66	79,13%	35
8	FEDER	Plus développées	Total	12 708 274,00	50,00%	2 184 719,53	17,19%	2 184 719,53	1 644 503,93	12,94%	2
9	FSE	Plus développées	Total	3 160 490,00	50,00%	637 088,03	20,16%	637 088,03	633 459,07	20,04%	1
Total	FEDER	Plus développées		531 672 774,00	34,15%	561 934 493,48	105,69%	357 964 208,53	386 909 464,10	72,77%	717
Total	FSE	Plus développées		62 869 486,00	50,00%	56 450 231,13	89,79%	56 363 724,86	27 787 246,32	44,20%	64
Total	IEJ			28 465 360,00	65,38%	29 784 782,64	104,64%	29 648 486,48	22 524 591,66	79,13%	35
Total général				623 007 620,00	37,17%	648 169 507,25	104,04%	443 976 419,87	437 221 302,08	70,18%	816

Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territoriale	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	01		24	FR21	2 231 705,00	2 231 705,00	38 850,00	3
1	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	03		04	FR21	1 212 170,00	432 344,00	1 158 767,22	3
1	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	03		07	FR21	25 676 593,00	6 416 353,00	10 473 462,65	36
1	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		01	FR21	375 000,00	112 500,00	370 000,00	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		05	FR21	1 290 000,00	350 376,00	820 263,50	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		06	FR21	443 500,00	88 700,00	500 340,00	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		07	FR21	26 619 614,50	7 085 148,30	13 641 207,05	40
1	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		08	FR21	300 440,00	300 440,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		11	FR21	300 000,00	90 000,00	244 587,24	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		12	FR21	608 997,00	121 800,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		24	FR21	1 924 230,00	420 574,00	1 725 752,65	5
1	FEDER	Plus développées	001	01	03	07	01		24	FR21	117 462,00	82 224,00	73 622,00	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	03	07	03		01	FR21	8 086 284,00	1 649 985,20	253 007,98	2
1	FEDER	Plus développées	001	01	03	07	03		03	FR21	521 725,00	104 344,00	536 831,00	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	03	07	03		07	FR21	31 580 412,01	6 482 308,52	16 778 042,80	27
1	FEDER	Plus développées	056	01	01	07	01		01	FR21	474 320,00	166 012,00	492 560,70	1
1	FEDER	Plus développées	056	01	01	07	01		06	FR21	1 263 748,00	631 874,00	526 284,26	1
1	FEDER	Plus développées	056	01	01	07	01		07	FR21	738 300,00	310 146,88	0,00	3
1	FEDER	Plus développées	056	01	01	07	01		13	FR21	912 008,80	380 725,21	574 893,58	2
1	FEDER	Plus développées	056	01	01	07	01		14	FR21	190 036,00	94 694,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	056	01	01	07	01		24	FR21	475 690,00	210 938,76	0,00	2
1	FEDER	Plus développées	056	01	02	07	01		07	FR21	574 075,00	309 532,50	378 595,17	3
1	FEDER	Plus développées	056	01	02	07	01		11	FR21	311 644,00	134 421,20	66 718,63	2
1	FEDER	Plus développées	056	01	03	07	01		07	FR21	151 607,00	75 803,50	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	057	01	01	07	01		04	FR21	849 230,00	296 936,75	150 348,02	2
1	FEDER	Plus développées	057	01	01	07	01		07	FR21	171 050,00	85 525,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	057	01	01	07	01		20	FR21	2 823 344,47	705 835,62	425 471,61	2
1	FEDER	Plus développées	057	01	01	07	01		24	FR21	1 113 955,00	556 978,00	441 271,54	1
1	FEDER	Plus développées	057	01	02	07	01		03	FR21	528 186,44	264 092,00	273 972,88	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	057	01	02	07	01		07	FR21	2 960 057,87	884 357,28	318 176,85	5
1	FEDER	Plus développées	057	01	03	07	01		07	FR21	420 000,00	105 000,00	177 956,66	1
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		19	FR21	1 675 000,00	1 675 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		24	FR21	23 049 668,77	23 021 618,65	11 942 387,89	34
1	FEDER	Plus développées	058	01	03	07	01		24	FR21	5 671 716,45	5 671 716,45	6 046 564,49	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		19	FR21	8 047 739,32	8 029 735,32	970 844,20	62
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		22	FR21	99 000,00	99 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		24	FR21	7 959 566,16	7 888 487,00	3 167 791,02	72
1	FEDER	Plus développées	060	01	02	07	01		19	FR21	150 163,00	135 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	02	07	01		24	FR21	940 000,00	940 000,00	748 418,59	1
1	FEDER	Plus développées	061	01	01	07	01		06	FR21	729 621,00	244 297,00	271 469,52	2
1	FEDER	Plus développées	061	01	01	07	01		13	FR21	1 940 465,00	902 774,38	1 176 219,93	5
1	FEDER	Plus développées	061	01	01	07	01		24	FR21	5 260 096,00	1 314 512,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		01	FR21	426 861,00	213 430,50	339 048,58	2
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		05	FR21	37 889,76	21 136,24	0,00	2
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		06	FR21	430 901,00	258 541,40	81 155,77	2
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		07	FR21	1 184 141,15	565 314,20	649 889,23	7
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		08	FR21	135 285,67	81 171,40	242 672,73	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		13	FR21	272 069,00	132 649,00	256 883,71	2
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		17	FR21	243 746,00	194 996,80	215 934,20	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		19	FR21	2 469 086,38	2 469 086,38	960 349,04	14
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		24	FR21	12 001 145,28	8 936 541,64	4 078 098,66	24
1	FEDER	Plus développées	062	01	02	07	01		04	FR21	1 786 656,00	481 331,25	465 402,94	2
1	FEDER	Plus développées	062	01	02	07	01		05	FR21	906 000,00	226 500,00	1 230 247,48	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	02	07	01		06	FR21	105 908,75	52 954,37	5 737,63	2
1	FEDER	Plus développées	062	01	02	07	01		07	FR21	5 537 507,63	2 073 412,75	2 787 245,11	15
1	FEDER	Plus développées	062	01	02	07	01		11	FR21	14 316,12	8 589,66	22 931,73	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	02	07	01		20	FR21	1 482 877,00	611 508,00	414 697,93	2
1	FEDER	Plus développées	062	01	02	07	01		24	FR21	310 260,00	155 130,00	252 474,28	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	03	07	01		07	FR21	270 650,20	135 325,10	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	063	01	01	07	01		13	FR21	2 262 950,13	2 262 950,13	1 873 230,54	3
1	FEDER	Plus développées	063	01	03	07	01		24	FR21	288 448,00	187 491,00	0,00	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	064	01	03	07	01		24	FR21	82 834,95	28 992,00	55 041,67	1
1	FEDER	Plus développées	066	01	01	07	03		04	FR21	102 515,00	102 515,00	101 728,54	1
1	FEDER	Plus développées	066	01	01	07	03		07	FR21	1 809 639,00	1 333 388,30	1 300 622,83	4
1	FEDER	Plus développées	066	01	01	07	03		18	FR21	46 880,00	46 880,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	066	01	01	07	03		19	FR21	138 100,00	138 100,00	132 343,76	1
1	FEDER	Plus développées	066	01	01	07	03		24	FR21	10 362 160,17	8 994 457,17	7 138 940,43	18
1	FEDER	Plus développées	066	01	02	07	03		07	FR21	400 000,00	80 000,00	400 000,00	1
1	FEDER	Plus développées	066	01	02	07	03		24	FR21	2 662 820,60	1 798 795,02	1 625 631,98	2
1	FEDER	Plus développées	066	03	01	07	03		16	FR21	751 000,00	221 500,00	591 500,00	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	01		13	FR21	899 027,65	899 027,65	348 107,44	2
1	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	01		18	FR21	145 700,00	84 000,00	88 381,54	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	01		24	FR21	3 155 514,66	2 947 110,69	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	03		07	FR21	160 000,00	80 000,00	0,00	2
1	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	03		19	FR21	179 100,00	126 000,00	187 106,18	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	03		23	FR21	1 147 094,40	1 147 094,40	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	03		24	FR21	3 853 022,74	2 771 165,76	417 915,47	12
1	FEDER	Plus développées	067	01	02	07	03		01	FR21	420 216,40	126 064,00	333 862,64	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	02	07	03		03	FR21	1 906 600,00	381 200,00	1 906 050,00	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	02	07	03		18	FR21	130 270,86	130 270,86	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	02	07	03		24	FR21	162 686,00	138 273,09	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	072	01	01	07	03		08	FR21	1 109 484,70	887 587,76	1 864 138,49	1
1	FEDER	Plus développées	072	01	01	07	03		24	FR21	272 500,00	222 828,00	303 405,92	1
1	FEDER	Plus développées	072	01	02	07	03		08	FR21	1 920 503,72	1 920 503,72	2 701 615,24	2
1	FEDER	Plus développées	072	01	02	07	03		18	FR21	1 907 069,21	1 901 382,21	1 489 769,21	3
1	FEDER	Plus développées	072	01	02	07	03		24	FR21	3 648 365,94	3 648 365,94	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	072	01	03	07	03		08	FR21	420 400,00	420 400,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	072	01	03	07	03		24	FR21	483 040,68	483 040,68	1 172 873,82	1
2	FEDER	Plus développées	046	01	01	07	02		13	FR21	29 225 178,53	29 225 178,53	0,00	1
2	FEDER	Plus développées	046	01	01	07	02		19	FR21	4 278 529,54	4 278 529,54	0,00	1
2	FEDER	Plus développées	046	01	01	07	02		24	FR21	26 919 719,75	14 371 879,95	160 251 977,00	1
2	FEDER	Plus développées	046	01	02	07	02		13	FR21	120 449,25	120 449,25	121 605,30	1
2	FEDER	Plus développées	078	01	01	07	02		18	FR21	94 313,33	94 313,33	10 073,00	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
2	FEDER	Plus développées	078	01	01	07	02		19	FR21	460 000,00	460 000,00	0,00	1
2	FEDER	Plus développées	078	01	01	07	02		24	FR21	71 169,53	71 169,53	0,00	1
2	FEDER	Plus développées	078	01	03	07	02		13	FR21	589 118,00	589 118,00	475 928,07	1
2	FEDER	Plus développées	079	01	01	07	02		13	FR21	6 857 651,57	6 857 651,57	0,00	4
2	FEDER	Plus développées	079	01	01	07	02		15	FR21	214 441,00	117 942,68	0,00	1
2	FEDER	Plus développées	079	01	01	07	02		18	FR21	77 980,00	77 980,00	0,00	1
2	FEDER	Plus développées	080	01	01	07	02		19	FR21	306 773,00	122 709,20	0,00	1
2	FEDER	Plus développées	080	01	01	07	02		24	FR21	673 024,15	520 445,60	356 234,28	1
2	FEDER	Plus développées	081	01	01	07	02		20	FR21	2 852 228,21	2 705 727,21	1 711 164,78	4
2	FEDER	Plus développées	081	01	02	07	02		20	FR21	1 029 702,62	1 029 702,62	156 895,59	1
3	FEDER	Plus développées	012	01	01	07	04		22	FR21	3 084 721,03	1 542 360,51	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	012	01	03	07	04		10	FR21	92 363 019,15	18 036 221,34	5 819 232,80	29
3	FEDER	Plus développées	013	01	01	07	04		19	FR21	2 749 578,22	2 749 578,22	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	013	01	03	07	04		19	FR21	702 324,59	702 324,59	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	013	01	03	07	04		21	FR21	360 044,87	360 044,87	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	014	01	01	07	04		08	FR21	2 649 142,48	1 436 682,07	0,00	2
3	FEDER	Plus développées	014	01	01	07	04		24	FR21	15 625 031,57	15 625 031,57	18 042 588,55	9
3	FEDER	Plus développées	014	01	02	07	04		08	FR21	1 337 890,02	326 445,16	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	014	01	02	07	04		24	FR21	3 539 534,84	3 505 874,84	4 570 457,65	3
3	FEDER	Plus développées	014	01	03	07	04		24	FR21	1 066 594,18	1 066 594,18	588 516,43	2
3	FEDER	Plus développées	015	01	01	07	04		10	FR21	3 405 478,50	810 421,05	0,00	4
3	FEDER	Plus développées	015	01	02	07	04		11	FR21	3 442 992,00	1 549 346,40	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	085	01	01	07	06		15	FR21	26 767,51	26 767,51	28 493,81	1
4	FEDER	Plus développées	085	01	01	07	06		22	FR21	559 779,21	549 906,73	493 054,51	8
4	FEDER	Plus développées	085	01	03	07	05		22	FR21	138 459,08	138 459,08	127 479,67	2
4	FEDER	Plus développées	085	01	03	07	06		18	FR21	484 842,80	484 842,80	484 842,80	3
4	FEDER	Plus développées	085	01	03	07	06		19	FR21	825 848,00	784 348,00	608 974,22	1
4	FEDER	Plus développées	085	01	03	07	06		22	FR21	6 469 042,60	6 465 978,41	4 931 871,56	50
4	FEDER	Plus développées	085	01	03	07	06		24	FR21	318 585,35	318 273,44	0,00	2
4	FEDER	Plus développées	086	01	01	07	06		22	FR21	121 615,97	121 615,97	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	086	01	01	07	06		24	FR21	54 630,86	54 630,86	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	086	01	03	07	06		18	FR21	349 121,73	349 121,73	324 604,80	7

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
4	FEDER	Plus développées	086	01	03	07	06		22	FR21	3 102 996,73	3 102 064,42	945 213,35	21
4	FEDER	Plus développées	087	01	01	07	05		22	FR21	11 116 037,00	11 116 037,00	499 091,18	2
4	FEDER	Plus développées	087	01	03	07	05		22	FR21	2 961 894,19	2 957 936,44	1 081 177,59	19
4	FEDER	Plus développées	087	01	03	07	06		22	FR21	60 463,35	60 463,35	53 323,53	1
5	FEDER	Plus développées	036	01	01	02	04		24	FR21	9 764 505,50	9 764 505,50	9 244 857,67	1
5	FEDER	Plus développées	036	01	02	02	04		24	FR21	7 268 233,88	7 268 233,88	4 907 968,46	3
5	FEDER	Plus développées	044	01	02	02	04		24	FR21	1 019 975,00	1 019 975,00	818 587,25	1
5	FEDER	Plus développées	055	01	01	02	09		08	FR21	2 996 191,30	2 996 191,30	0,00	1
5	FEDER	Plus développées	055	01	01	02	09		24	FR21	3 089 051,01	3 089 051,01	1 835 321,74	3
5	FEDER	Plus développées	055	01	02	02	09		01	FR21	1 435 222,20	1 435 222,20	0,00	1
5	FEDER	Plus développées	055	01	02	02	09		08	FR21	42 899 869,20	42 899 869,20	22 924 172,38	7
5	FEDER	Plus développées	055	01	02	02	09		18	FR21	725 324,50	725 324,50	0,00	1
5	FEDER	Plus développées	055	01	02	02	09		24	FR21	12 867 779,94	12 867 779,94	10 285 921,63	11
5	FEDER	Plus développées	089	01	01	02	06		24	FR21	2 968 890,00	2 968 890,00	20 849 198,87	1
5	FEDER	Plus développées	089	01	02	02	06		24	FR21	4 816 350,57	4 629 461,33	1 916 417,35	8
6	FSE	Plus développées	117	01	01	07		08	19	FR21	2 347 056,26	2 308 500,00	2 378 203,10	2
6	FSE	Plus développées	117	01	02	07		08	19	FR21	3 803 848,70	3 803 848,70	2 978 533,17	4
6	FSE	Plus développées	117	07	01	07		08	19	FR21	8 553 853,25	8 553 853,25	6 901 617,68	3
6	FSE	Plus développées	117	07	02	07		08	19	FR21	686 549,40	686 549,40	335 472,27	2
6	FSE	Plus développées	118	01	01	07		08	19	FR21	7 902 020,64	7 854 070,63	6 795 136,84	45
6	FSE	Plus développées	118	01	02	07		08	19	FR21	192 880,74	192 880,74	0,00	1
6	FSE	Plus développées	118	07	01	07		08	19	FR21	32 326 934,11	32 326 934,11	7 764 824,19	6
7	IEJ		103	01	01	07			19	FR21	3 247 166,58	3 247 166,58	2 740 846,10	13
7	IEJ		103	01	01	07			21	FR21	8 629 159,66	8 629 159,66	4 800 518,25	9
7	IEJ		103	01	02	07			19	FR21	7 791 543,84	7 655 247,68	7 325 869,43	9
7	IEJ		103	01	02	07			21	FR21	1 681 488,95	1 681 488,95	1 474 900,01	2
7	IEJ		103	07	01	07			19	FR21	8 435 423,61	8 435 423,61	6 182 457,87	2
8	FEDER	Plus développées	121	01	07	07			18	FR21	1 657 101,53	1 657 101,53	1 644 503,93	1
8	FEDER	Plus développées	123	01	07	07			24	FR21	527 618,00	527 618,00	0,00	1
9	FSE	Plus développées	121	01	07	07		08	18	FR21	637 088,03	637 088,03	633 459,07	1

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	1	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	3	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	4	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	5	0,00		0,00	
coûts éligibles pour	6	0,00		0,00	

un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE					
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	8	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	9	0,00		0,00	

Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE)

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	

Tableau 11: Allocation de ressources de l'IEJ aux jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles

Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union au titre de l'IEJ (dotation propre à l'IEJ et soutien du FSE correspondant) prévu pour être alloué à des jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles (en euros), tel qu'indiqué à la section 2.A.6.1 du programme opérationnel	Montant du soutien de l'Union au titre de l'IEJ (dotation propre à l'IEJ et soutien du FSE correspondant) alloué à des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 éligibles (en euros)	Dépenses éligibles supportées dans le cadre des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions éligibles (en euros)	Soutien de l'Union correspondant aux dépenses éligibles supportées dans le cadre des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions admissibles, résultant de l'application d'un taux de cofinancement de l'axe prioritaire (en euros)
7	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

Il n'y a pas eu d'évaluation menée en 2019 sur le PO. Seule une AMO a été lancée afin d'accompagner l'AG sur les perspectives de programmation d'ici 2023 et l'atteinte des cibles. Cela a permis de travailler sur le remaquetage du programme et d'analyser les indicateurs, tant leur fiabilité que l'atteinte de leur cible à 2023.

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------

5. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

L'année 2019 a été marquée par la programmation de nouvelles opérations, notamment dans le cadre de l'appel à projets « projets IEJ innovants », lancé pour la 1ère fois en 2018 et renouvelé en 2019. Elle a également été marquée par un nouvel abondement de 377 508 € que l'autorité de gestion a décidé de compléter par 1 477 508 € supplémentaires, prélevés sur l'axe FSE, afin de répondre à la bonne dynamique de programmation de l'axe IEJ.

En 2019 ont été programmées 6 opérations :

- 1 opération Ecoles de la 2ème chance, dans la lignée des opérations programmées depuis 2015. La nouveauté en 2019 tient au fait que cette opération couvre désormais tous les sites E2C du territoire (alors qu'ils étaient répartis jusqu'à présent en 4 opérations distinctes).
- 5 opérations innovantes qui ont émergé suite à la publication d'un appel à projets en mars 2018, appel à projets renouvelé en 2019.

Le taux de programmation sur cet axe s'élève à 92,03% à la fin de l'année 2019.

Ce bilan ne reprend pas les dispositifs clos et n'ayant pas fait l'objet de nouvelle programmation en 2019 (Programme régional de formation – Actions qualifiantes et Développeurs de l'apprentissage). En effet, le bilan complet de ces dispositifs a déjà été présenté lors du RAMO de l'année dernière.

- Ecoles de la 2ème chance (E2C) :

Le dispositif E2C en Champagne-Ardenne a été programmé depuis 2015 avec une enveloppe financière FSE/IEJ de 2,13 M€ en 2015, de 2,13 M€ en 2016, de 2,71 M€ en 2018 et 2,52 M€ en 2019. Avant que la prolongation de l'IEJ ne soit actée, ce dispositif avait été cofinancé pendant une année (en 2017) sur l'axe 6 (FSE). Depuis 2015, il s'agit de financer les 10 sites E2C présents sur le territoire champardennais.

En 2019, ce dispositif a été programmé via une opération collaborative entre les organismes suivants :

ALMEA (chef de file), Yschools et le CFPPA de Rethel.

La spécificité de l'E2C est d'organiser un parcours individualisé dans la durée, basé sur l'alternance, afin de faciliter la construction d'un projet professionnel, l'acquisition des savoirs et des compétences nécessaires pour concrétiser durablement l'insertion professionnelle du stagiaire. Le programme pédagogique s'articule autour des 3 thématiques suivantes : la remise à niveau dans les savoirs de base, le projet professionnel/techniques de recherche d'emploi, le développement socio-culturel.

L'objectif était d'accueillir :

-1 634 bénéficiaires NEET sur 2015 et 2016.

-1 400 bénéficiaires NEET sur 2018 et 2019.

Au final, ce sont 733 participants (dont 721 moins de 25 ans) qui ont intégré le dispositif en 2015, 714 participants (dont 701 moins de 25 ans) en 2016, 514 participants (dont 506 moins de 25 ans) en 2018, et 644 participants (dont 628 moins de 25 ans) en 2019, soit un total de 2 605 participants (dont 2 556 moins de 25 ans). Le dispositif E2C contribue donc à hauteur de :

- 46% de la cible de 5 594 jeunes de moins de 25 ans à 2023.

Une baisse importante du nombre de participants à ce dispositif avait été notée en 2018. Les explications suivantes avaient été avancées dans le précédent RAMO : concurrence d'autres dispositifs (tels que la Garantie Jeunes, destinés au même public cible) et annonce d'une restructuration entre les organismes en charge des sites E2C ayant entraîné une baisse importante du nombre de participants dans les sites gérés à l'époque par l'AFPA. Afin de freiner l'érosion du nombre de participants, plusieurs mesures ont été prises en 2019 : augmentation de l'âge d'accès aux E2C (jusqu'à présent réservées au moins de 26 ans, les E2C sont désormais accessibles jusqu'à 30 ans) et auto-prescription désormais possible (possibilité pour les jeunes de s'inscrire à l'E2C sans prescription d'une Mission Locale ou d'une agence Pôle Emploi). Ces mesures commencent à porter leurs fruits puisque le nombre de participants a recommencé à augmenter en 2019. Par ailleurs, le nombre de participants dans les sites anciennement gérés par l'AFPA, qui ont été repris par les 3 autres opérateurs, sont désormais stabilisés.

En ce qui concerne l'atteinte des cibles à la sortie du dispositif, les résultats suivants sont à noter, en cumulé, sur les 4 années cofinancées par l'IEJ :

- CR01_IEJ: 72% (pour une cible de 80% à l'horizon 2023).

- CR02_IEJ: 51% (pour une cible de 50% à l'horizon 2023).

- CR03_IEJ: 56% (pour une cible de 55% à l'horizon 2023).

De manière générale, les cibles sont atteintes sauf pour le CR01, en raison d'un léger décrochage sur cet indicateur en 2019.

- Projets innovants :

La prolongation de l'IEJ et l'octroi d'une enveloppe supplémentaire en 2017 avaient permis le lancement d'un appel à projets en mars 2018 visant à financer des projets innovants. Cet appel à projets a été renouvelé en 2019. L'objectif est de faire émerger des projets de formation ciblant le retour à l'emploi ou à la formation de jeunes demandeurs d'emploi ou inactifs et comprenant autant que possible une dimension innovante et expérimentale.

Sur cet appel à projet, 3 opérations avaient été programmées en 2018 et 5 nouvelles opérations ont été programmées en 2019. Les opérations programmées sont les suivantes :

- Prep'alternance : visant à réunir les conditions pour entamer un cursus en alternance (opération lancée en 2018 et renouvelée en 2019) ;

- Plombier de la fibre : formation courte visant à permettre l'entrée de jeunes NEET dans le domaine du numérique (opération lancée en 2018 et renouvelée en 2019) ;

- Coding : qui permet aux jeunes de valider un titre professionnel en tant que conseiller animateur numérique ou de développeur web (opération lancée en 2018 et renouvelée en 2019) ;

- Renforcement linguistique : formation qui s'adresse aux jeunes non-francophones afin leur permettre d'apprendre la langue française dans un but professionnel (opération programmée en 2019) ;

- Digitale Académie : opération qui consiste en la mise en place d'une université numérique pour permettre aux jeunes de suivre une formation à distance grâce à un accompagnement personnalisé dans un tiers lieu (opération programmée en 2019).

206 participants (dont 196 moins de 25 ans) ont intégré le dispositif en 2018 et 312 participants (dont 302 moins de 25 ans) en 2019, soit un total de 518 participants (dont 498 moins de 25 ans). Ce dispositif

contribue donc à hauteur de :

- 9% de la cible de 5 594 jeunes de moins de 25 ans à 2023.

En ce qui concerne l'atteinte des cibles à la sortie du dispositif, les résultats suivants sont à noter, en cumulé, sur les 2 années cofinancées par l'IEJ :

- CR01_IEJ: 45% (pour une cible de 80% à l'horizon 2023).

- CR02_IEJ: 25% (pour une cible de 50% à l'horizon 2023).

- CR03_IEJ: 39% (pour une cible de 55% à l'horizon 2023).

6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

AXE 1 : l'axe 1 connaît des retards de programmation surtout sur l'OT 3 (54,31%). L'absence de mobilisation du FEDER sur les instruments financiers suite à la fusion et le décalage dans la mise en œuvre de certaines actions (internationalisation des PME ; création/transmission d'entreprises...) expliquent le retard pris. En parallèle, on peut également noter la faiblesse du nombre de projets de recherche et innovation des entreprises.

Sur l'OS 1.1, le dispositif d'aide individuelle à la R&D affiche un taux à la hausse, soit 51,67 % par rapport à celui de 2018. Cela est justifié par un travail de prospection engagé par l'autorité de gestion en appui avec tous les acteurs de l'innovation du territoire, permettant l'émergence de projets innovants ambitieux.

Sur l'OS 1.2, le dispositif « transfert de technologie » devrait connaître une augmentation de plus de 40 % et donc atteindre l'objectif du programme grâce à un projet sur 4 ans dans le cadre du Pacte Ardennes. Le dispositif « démarches d'innovation entreprises » stagne à 0,38 %. Ce retard s'explique par la spécificité de l'action qui ne concerne que les PME individuelles n'ayant pas la capacité de mener à bien des projets innovants faute de laboratoire interne en R&D et de chef de projets.

Sur l'OS 1.3, les dispositifs « accompagnement à la création/reprise d'entreprises » et « marketing territorial » accusent un retard de programmation. Les montants programmés sont faibles de par la nature des opérations conventionnées et peu de porteurs potentiels sont identifiés sur le territoire champardennais. Une sensibilisation aux fonds européens a été réalisée auprès des directions métiers de la Région Grand Est, ce qui devrait permettre de relancer la programmation.

En ce qui concerne le dispositif lié à l'entrepreneuriat étudiant, le taux de programmation reste faible (cela s'explique par le fait qu'un seul acteur est positionné sur ce dispositif) mais devrait toutefois connaître une augmentation grâce à l'opération 2020-2022 qui devrait être programmée cette année.

Enfin pour le dispositif « Projets à fort potentiel de croissance » (10,59%), la problématique liée à l'éligibilité des porteurs subsiste car dans la majorité des cas, les demandes sont déposées par de grandes entreprises. Le problème lié à l'absence de contrepartie nationale pour les projets liés à de l'immobilier d'entreprises freine également la programmation. Plusieurs projets sont en cours d'études pour près de 2,7 millions d'euros de subventions FEDER qui devraient être programmés d'ici fin 2020.

Sur l'OS 1.4, dans le cadre du dispositif « Structuration des filières régionales », les subventions octroyées sont de faibles montants. Il en est de même pour le dispositif « Internationalisation des PME » dans le cadre duquel, abstraction faite d'un dossier porté par la Région pour 568 214 €, les accompagnements individuels ne dépassent pas 20 000 €.

AXE 2: L'intervention du FEDER est centrée sur la pose de prises FTTH dans les communes dites « prioritaires ». La complexité du dossier a nécessité également un important travail de sécurisation (détermination de l'assiette éligible, prise en compte ou non des recettes, tentative d'utilisation des coûts simplifiés...). Le projet lié au déploiement du THD Grand Est a été programmé au CRP de novembre 2019 pour un montant de 1 0767 887 €.

Concernant le dispositif lié à l'usage du numérique (OS 2.2.1), le montage de certains dossiers à l'échelle Grand Est est parfois complexe, notamment au niveau de la détermination des assiettes (clefs de proratisation à déterminer), des recettes et de l'analyse de procédures de marchés publics qui peuvent être complexes.

AXE 3 : Afin de pallier aux difficultés rencontrées sur cet axe (recensées dans le RAMO 2017), l'autorité de gestion a donc procédé aux modifications du PO, approuvées en décembre 2018 par la Commission. L'effet est particulièrement positif, cela s'est en effet traduit à partir de 2019 par 29 projets de méthanisation pour plus de 9 M€ ; 1 dossier ENR programmé en mars 2019 (projet SMAC porté par un consortium dont ENEDIS est chef de file), 2 dossiers ENR instruits en 2019 et portés par Dalkia et Valaubia pour un montant FEDER de 1 605 242,91€; de nouveaux dossiers HLM déposés; plusieurs projets de rénovation thermique de bâtiments publics (Lycées ; bâtiments universitaires de recherche..) ont également été déposés ou recensés. Il existe toutefois des difficultés sur cet axe liées à la complexité techniques et juridiques (application de la réglementation des aides d'Etat) des projets qui nécessitent l'intervention et l'avis d'experts externes (calcul de l'assiette éligible, solution de référence, coûts admissibles, évaluation du bilan thermique).

AXE 5 : Les OI ont conventionné avec l'autorité de gestion entre le 15/05/2017 et le 17/11/2017. Ainsi, la programmation au niveau de l'Axe 5 n'a réellement débuté que fin 2017. L'appui aux OI a ainsi permis d'assurer un taux de programmation de 24,16% en 2019 (et de 62,34% en cumulé). La procédure liée au système de gestion des OI peut dans certain cas retarder la programmation : certains OI prennent parfois du temps avant de réunir leur comité de sélection. Par ailleurs, l'AG est toujours confrontée à un turn over important des chargés de mission au sein des OI, qui avaient participé au cycle de formation organisé par l'autorité de gestion. L'AG doit donc à nouveau former les successeurs. Cela tend également à affecter le rythme de sélection des opérations au niveau des OI et donc, la programmation.

Par ailleurs, les opérations financées dans le cadre de l'axe 5 sont principalement portées par des personnes publiques soumises à la réglementation de la commande publique. Le lancement des procédures liées aux marchés est parfois long, ce qui tend également à retarder la programmation ainsi que le début des opérations.

AXE 6 et 7 : difficultés impactant la mobilisation du FSE et de l'IEJ en 2019 :

Le précédent RAMO mentionnait les difficultés de programmation sur l'Apprentissage, en lien avec le contexte de la réforme de l'apprentissage. Comme annoncé alors, un appel à projets spécifique Apprentissage a été lancé le 25 juin 2019 afin de booster la programmation sur l'OS 6.3. Au 31 décembre 2019 (date de fin de réponse à l'AAP), 12 dossiers avaient été déposés pour un montant déposé total de 1,7 M€ de subvention FSE demandée. A la fin de l'année, 3 dossiers étaient d'ores et déjà programmés, les 9 autres étant encore en cours d'instruction. Si le taux de programmation reste faible à la fin de l'année (64,11%), les perspectives de programmation s'améliorent donc sur cet OS. Le remaquettage en cours permettra par ailleurs d'acter le transfert de fonds depuis l'OS 6.3 vers d'autres OS plus performants (en particulier l'axe IEJ et l'OS 6.2 qui enregistrent tous les 2 une programmation dynamique).

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--	--	----------------------	--	--------------

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

--

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

--

10.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

--

PARTIE B

RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - Renforcer le développement économique de la région Champagne-Ardenne par le soutien à la recherche, l'innovation et la compétitivité des entreprises
-----------------	--

--

Axe prioritaire	2 - Renforcer le développement de la société numérique en Champagne-Ardenne
-----------------	---

--

Axe prioritaire	3 - Soutenir la transition énergétique de la Champagne-Ardenne
-----------------	--

--

Axe prioritaire	4 - Préserver les ressources et lutter contre les risques d'inondations
-----------------	---

--

Axe prioritaire	5 - Accompagner le développement et l'aménagement durable des territoires urbains
-----------------	---

--

Axe prioritaire	6 - Développer les compétences et les qualifications
-----------------	--

--

Axe prioritaire	7 - Intégrer les jeunes sans emploi, qui ne suivent ni études ni formation, dans le marché du travail
-----------------	---

--

Axe prioritaire	8 - Mettre en œuvre une assistance technique adaptée au Programme FEDER
-----------------	---

--

Axe prioritaire	9 - Mettre en œuvre une assistance technique adaptée au Programme FSE
-----------------	---

--

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées,

et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
3	34 467 695,67	118,34%
4	9 559 535,24	69,26%
5	3 170 215,34	11,91%
Total	47 197 446,25	20,38%

--

11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

--

12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013

12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

--

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	-----------------------------	---------------------

12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

--

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel

14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds

14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales

14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant

--

14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées

--

PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE
[article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]
15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU
PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N°
1303/2013]

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

18. INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [ARTICLE 19, PARAGRAPHE 4 ET 6, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1304/2013 (LE CAS ÉCHÉANT)]

Le rapport présenté en 2019 doit présenter et évaluer la qualité des offres d'emploi reçues par les participants à l'IEJ, y compris les jeunes défavorisés, les jeunes issus de communautés marginalisées et les jeunes qui ont quitté le système éducatif sans qualifications. Le rapport doit présenter et évaluer les progrès qu'ils ont accomplis en matière de formation permanente, dans la recherche d'un emploi durable et décent ou le suivi d'un apprentissage ou d'un stage de qualité.

Le rapport doit présenter les principaux résultats des évaluations concernant l'efficacité, l'efficience et l'impact de la contribution conjointe du Fonds social européen et des fonds spéciaux alloués à l'IEJ, notamment pour la mise en œuvre de la Garantie pour la jeunesse.

--

DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
Résumé à l'intention des citoyens	Résumé à l'intention des citoyens	14 sept. 2020		Ares(2020)5126082	Résumé à l'intention des citoyens	30 sept. 2020	nguefore

RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE VALIDATION

Gravité	Code	Messages
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 1.2, indicateur: 1.2.1, catégorie de région: M, année: 2015 (174 000 000,00 < 193 000 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 1.3, indicateur: 1.3.2, catégorie de région: M, année: 2015 (-183,00 < 139,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 1.3, indicateur: 1.3.2, catégorie de région: M, année: 2017 (113,00 < 139,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 1.3, indicateur: 1.3.2, catégorie de région: M, année: 2019 (84,00 < 139,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: 5.1, indicateur: 5.1.1, catégorie de région: M, année: 2016 (258 200 000,00 < 310 000 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, objectif spécifique: 1.1, indicateur: 1.1.1, catégorie de région: M, année: 2016 (315 000 000,00 > 300 000 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, objectif spécifique: 1.1, indicateur: 1.1.1, catégorie de région: M, année: 2017 (352 000 000,00 > 300 000 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 1.2, indicateur: 1.2.1, catégorie de région: M, année: 2016 (222 000 000,00 > 210 000 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 1.2, indicateur: 1.2.1, catégorie de région: M, année: 2017 (248 000 000,00 > 210 000 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 1.3, indicateur: 1.3.1, catégorie de région: M, année: 2015 (74,20 > 73,60). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 1.3, indicateur: 1.3.1, catégorie de région: M, année: 2017 (74,40 > 73,60). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 1.3, indicateur: 1.3.3, catégorie de région: M, année: 2016 (64 266,00 > 58 800,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 1.3, indicateur: 1.3.3, catégorie de région: M, année: 2019 (117 574,00 > 58 800,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: 5.1, indicateur: 5.1.2, catégorie de région: M, année: 2017 (17,00 > 13,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: 5.1, indicateur: 5.1.2, catégorie de région: M, année: 2019 (17,00 > 13,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.50	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est supérieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: 5.1, indicateur: 5.1.3, catégorie de région: M, année: 2015 (1 310 164 000,00 > 13 421 600,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.50	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est supérieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: 5.1, indicateur: 5.1.3, catégorie de région: M, année: 2016 (1 314 866 000,00 > 13 421 600,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.50	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est supérieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: 5.1, indicateur: 5.1.3, catégorie de région: M, année: 2017 (1 539 788 000,00 > 13 421 600,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 3.2, indicateur: 3.2.1, catégorie de région: M, année: 2015 (28,94 < 29,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 3.2, indicateur: 3.2.1, catégorie de région: M, année: 2017 (28,50 < 29,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 3.2, indicateur: 3.2.1, catégorie de région: M, année: 2018 (28,80 < 29,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 3.2, indicateur: 3.2.1, catégorie de région: M, année: 2019 (28,90 < 29,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 6e, objectif spécifique: 5.2, indicateur: 5.2.1, catégorie de région: M, année: 2019 (37,00 < 38,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 1 146,36 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 1 719,07 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 101,58 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 9b, indicateur: CO39, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 102,73 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: -, indicateur: 8.1.1, catégorie de région: , année: 2016. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 113,84 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 172,73 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO32, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.56	Dans le tableau 3B, la somme de CO02, CO03, CO04 et CO05 est inférieure au nombre d'entreprises bénéficiaires d'un soutien (CO01) (1489 < 2107).